



Fibre
La ville obtient
la remise en état
du réseau



Séjours d'été
inscriptions



Brocante
du 18 juin 2023
inscriptions

Les Pavillons *infos*

N° 133 Avril 2023

www.les-pavillons-sous-bois.fr



**TOUT
SAVOIR**
sur le
**BUDGET
2023**



AGENDA LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

**DU JEUDI 11
AU SAMEDI
13 MAI**

PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

Espace des Arts

**DIMANCHE
14 MAI
DE 10H À 18H**

MARCHÉ AUX FLEURS ET RENCONTRE DES ARTISTES

Parvis de l'Hôtel de ville

**SAMEDI
3 JUIN
DE 14H À 18H**

FÊTE DE L'ENFANCE

Parking de la Mairie annexe
allée de Berlin

**DIMANCHE
18 JUIN
TOUTE LA JOURNÉE**

BROCANTE

Quartier de la Basoche

**MERCREDI
21 JUIN
TOUTE LA SOIRÉE**

FÊTE DE LA MUSIQUE

Parvis de l'Hôtel de ville

**DIMANCHE
25 JUIN
À PARTIR DE 14H**

SPORTS EN FÊTE

Stade Léo Lagrange

**JEUDI
13 JUILLET
TOUTE LA SOIRÉE**

FÊTE NATIONALE

Parvis de l'Hôtel de ville

FEU D'ARTIFICE

à 23h au Stade Léo Lagrange

**WEEK-ENDS
DU 29 JUILLET
AU 20 AOÛT
DE 14H À 19H**

L'ÉTÉ AUX PAVILLONS

Parking de la Mairie annexe
allée de Berlin



MONOPRIX

POUR NOTRE ANNIVERSAIRE

500 000 BONS CADEAUX À GAGNER*

DU 12 AU 23 AVRIL**
EN MAGASIN ET SUR MONOPRIX.FR

PLACE OISSERY FORFRY - LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H

P 1H GRATUITE DÈS 5€ D'ACHATS

* MONOPRIX organise un jeu avec obligation d'achat du 12/04/2023 au 23/04/2023 inclus ouvert aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine (Corse comprise) (le « Participant »). Voir liste des magasins participants sur www.monoprix.fr. Pour participer au jeu l'Anniversaire Monoprix le Participant devra effectuer un achat dans un des magasins participants. Chaque passage en caisse (hors caisse libre-service) générera une participation au jeu. Les bons de réduction (les « Bons ») seront distribués aléatoirement parmi tous les Participants ayant effectué un achat. 520 000 dotations à gagner - voir détail des gains dans le règlement. La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement. Voir règlement complet et conditions à l'accueil des magasins participants ou sur le site www.monoprix.fr. ** Les 16 et 23 avril, uniquement pour les magasins ouverts le dimanche. MONOPRIX HOLDING - RCS Nanterre : 775 705 601 - Capital : 75 288 300 € - Pré-press: MANDTERA

> **ÉDITO** Page **5**

> **ACTUALITÉS** page **6**

- Fibre optique
- Sécurité
- Budget 2023
- Travaux
- Réunions publiques de quartier

> **ÉCHOS** page **18**

> **CULTURE** page **22**

> **ASSOCIATIONS** page **29**

> **SPORT** page **33**

> **EXPRESSION POLITIQUE** page **36**

> **INFOS PRATIQUES** page **37**

> **INFOS SERVICES** page **38**



Couverture :
Pavillons-Infos-133-Avril 2023



Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet du Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Philippe Dallier
Maire - Conseiller départemental
sur rendez-vous
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au maire délégué à la Sécurité publique, la Sécurité des bâtiments, la Délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
Christine GAUTHIER	2 ^e Adjointe au maire déléguée à l'Education et aux Activités périscolaires (3-11 ans)
Marc SUJOL	3 ^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et aux Affaires économiques hors commerce de proximité
Annick GARTNER	4 ^e Adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Dépendance
Patrick SARDA	5 ^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et aux Bâtiments publics
Françoise RAYNAUD	6 ^e Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors
Serge CARBONNELLE	7 ^e Adjoint au maire délégué aux Finances
Geneviève SIMONET	8 ^e Adjointe au maire déléguée à la Culture et à la Communication
Sabrina ASSAYAG	9 ^e Adjointe au maire déléguée au Développement durable, à l'Environnement et à la Propreté de la ville
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante
Chantal TROTTE	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission locale et à la Maison de l'emploi
Jean-Marc AYDIN	Conseiller municipal délégué à la Santé et au Handicap
Yohan NONOTTE	Conseiller municipal délégué au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Mamadou Macinanké DIALLO	Conseiller municipal délégué au Commerce de proximité et aux Marchés forains
Katia COPPI	Conseillère municipale déléguée à l'Administration générale et aux Ressources humaines

Votre députée de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Nadège ABOMANGOLI**.
Contact : 06 58 41 80 71 - melvin.richon@clb-an.fr



Allô Monsieur le Maire

[01 48 02 75 94
en direct]

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N° 133 Avril 2023.

- > Directeur de la publication : Philippe DALLIER - Maire des Pavillons-sous-Bois
- > Rédaction, photos, régie publicitaire : Service Communication, Florence Gadroy, Eve Sangare - Tél. : 01 48 02 75 81/08
- > Infographie : Public Imprim - Tél. : 01 48 20 69 47
- > Impression : Imprimerie RAS - Tél. : 01 39 33 01 01
- > Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 53



Communication
en mairie

- > **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 (12 h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi. Permanences du Service Population-État civil le samedi matin, sur rendez-vous, 6 et 20 mai, 10 et 24 juin 2023, de 9h à 12h.
- > **Par courrier** à : Monsieur le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles de Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- > **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site internet de la ville** : www.les-pavillons-sous-bois.fr
- > **Page Facebook de la ville** : Ville des Pavillons-sous-Bois

Un artisan à votre service depuis 1981



FOUCAULT

**PROFESSIONNEL GAZ • CHAUFFAGE
NOUVELLES ENERGIES
COUVERTURE • PLOMBERIE**

01 48 50 01 47

69 allée Jules-Auffret • 93320 Les Pavillons-sous-Bois

**Pour vos insertions
dans les publications municipales**

Contactez le Service Régie publicitaire de la Ville :



Tél. : 01 48 02 75 81



*L'immobilier est notre métier,
c'est aussi notre passion !*



Venez nous rendre visite !
à votre service du lundi au samedi



25, avenue Victor Hugo
93320 Les-Pavillons-sous-Bois
www.immo5pavillons.com

Proche de vous, à l'écoute de vos projets

En avril ne te découvre pas d'un fil

Surveillez
la météo
On s'occupe
de votre
projet immo



IMMO 5

S'OCCUPE DE TOUT



UN PROJET D'ACHAT OU DE VENTE ?
UNE ESTIMATION ?

01 48 02 00 21

L'élaboration du budget communal pour 2023 fut un exercice particulièrement compliqué.

Il nous a en effet fallu trouver 3 millions d'euros pour financer l'envolée des prix du gaz, de l'électricité, des denrées alimentaires comme de tous les achats dont la ville a besoin pour assurer le fonctionnement de ses services publics.

Pour que chacun comprenne bien l'ampleur du problème, il faut préciser que cette somme représente 25 % du produit de la taxe foncière perçue par la commune en 2022. Après la suppression de la taxe d'habitation, cet impôt étant désormais le seul dont la commune peut faire varier le taux, il n'était pas question de l'augmenter dans de telles proportions.

Nous avons donc cherché des économies avec, par exemple, le passage en LED de notre éclairage public, la baisse de la température dans les bâtiments communaux ou, pour l'anecdote, la suppression de la voiture de fonction du maire, mais il était impossible de trouver 3 millions d'euros.

Par ailleurs, notre salut ne viendra pas du gouvernement. La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État à notre commune pour financer les services publics augmente cette année de 0,06 % soit de 1 168 euros. Après 10 années de baisse, voilà enfin une hausse de cette dotation et quelle hausse ! Chacun l'appréciera à sa juste valeur. On nous annonce malgré tout une aide ponctuelle pour l'énergie mais elle ne viendra que l'année prochaine.

Nous avons donc dû nous résoudre à une hausse de 5 % du taux de la taxe foncière. Elle rapportera 730 000 euros au budget communal et la revalorisation des valeurs locatives, décidée par le Parlement, rapportera 940 000 euros supplémentaires. En tenant compte de la baisse du nombre des transactions immobilières qui devrait également nous faire perdre 300 000 euros cette année, au total, nous disposerons de 1,6 million d'euros de moins que l'année dernière pour financer nos investissements.

Voilà pourquoi nous avons décidé de différer certains investissements sans rogner sur l'entretien courant de notre patrimoine bâti ou routier. Au moment où les taux d'intérêts s'envolent, il n'est pas question de retomber dans les errements du passé. Notre dette est maîtrisée, elle le restera.

Tout cela ne nous empêchera pas de préparer l'avenir. Nous travaillons d'ores et déjà avec la ville de Livry-Gargan sur la création d'un réseau de chaleur le long de l'ancienne RN3 qui permettra de chauffer nos bâtiments publics par la géothermie. Nous en attendons de grosses économies d'ici quelques années. Il sera peut-être possible d'en faire bénéficier les copropriétés situées sur l'avenue Aristide Briand.

Nous travaillons également à l'installation d'un cabinet médical sur un terrain de la ville dans le secteur de la Fourche et nous y espérons l'installation d'un centre d'imagerie. Tout cela est cependant soumis aux autorisations et au financement de l'Agence Régionale de Santé.

Pour nos bâtiments scolaires, après la requalification de la partie ancienne et l'ouverture de la nouvelle école Jean Macé qui compte maintenant 15 classes, dont 6 ne sont pas encore occupées, nous allons préparer l'agrandissement des écoles Marguerite Léopold et Julie-Victoire Daubié.

Je vous donne rendez-vous lors des réunions de quartier de mai et de juin lors desquelles j'aurai l'occasion de développer tous ces points et bien d'autres. Vous le voyez, malgré les difficultés budgétaires, notre ville avance prudemment mais sûrement.

Votre maire
Philippe DALLIER



Philippe DALLIER
Maire

« Nous disposerons de 1,6 million d'euros de moins que l'année dernière pour financer nos investissements. »

> Fibre optique

> La ville obtient la remise en état du réseau

Depuis plusieurs mois, la ville multiplie les interventions auprès des pouvoirs publics, Préfecture de la Seine-Saint-Denis, ARCEP, Ministère de la transition numérique et des télécommunications pour permettre aux Pavillonnais de bénéficier d'un réseau fibre fonctionnel et de qualité. XP-Fibre (filiale technique de SFR) a notifié un plan d'action

complémentaire à l'ARCEP et à l'État suite aux interventions répétées de Katia Coppi et de Philippe Dallier. SFR s'engage à remettre en état le réseau fibre et ses infrastructures : armoires de rue (PM) et Points de Branchement Optique (PBO). Cette décision vise à renforcer la qualité du service rendu aux clients des opérateurs commerciaux (Bouygues Telecom, FREE, Orange et SFR).

> Extrait du courrier envoyé par la présidente ARCEP le 16 janvier 2023



« ...C'est dans ce cadre qu'un plan de reprise a été formellement notifié à l'ARCEP par l'opérateur le 19 octobre dernier. XpFibre s'est engagé à remettre en état 900 points de mutualisation principalement en Île-de-France et dans le Rhône soit 400 000 locaux, d'ici fin 2024 ainsi que, en fonction de besoins d'autres points de mutualisation qui présenteraient des difficultés d'exploitation. La commune des Pavillons-sous-Bois est au nombre de celles concernées par ce plan de remise en état... »

> Opérations de remise en conformité du réseau

- Vérification de la continuité optique entre les différents équipements déployés sur la zone, entre l'armoire de rue et les Points de Branchement Optique.
- En cas de nécessité, remise en état de ceux-ci.
- Mise en cohérence des systèmes d'information avec la réalité du terrain.

> Modalités

- Les opérations de reprise sont réalisées par quartier.
- Fin des travaux estimée : **mars 2024**

> Contraintes pour les habitants des quartiers concernés

- Impossibilité de passer de nouvelles commandes fibre optique vers les opérateurs commerciaux.
- Coupures ponctuelles.
- Restriction des interventions SAV des opérateurs commerciaux sur le terrain.

> Planning par quartier

À ce jour, XP Fibre n'a communiqué aucun planning détaillé.

À noter : pour toute information concernant les interventions qui pourraient perturber votre ligne, votre opérateur commercial reste votre unique interlocuteur. XP Fibre coordonne avec l'ensemble des opérateurs commerciaux le plan de reprise.



Fibre optique : le Vrai du Faux

«La ville des Pavillons-sous-Bois a choisi SFR pour déployer la fibre optique.»

❌ Faux : La ville n'a aucun contrat avec SFR. Ce sont les services de l'État qui ont désigné SFR pour déployer la fibre aux Pavillons-sous-Bois.

«Ma fibre est coupée et ma connexion dysfonctionne, mon opérateur commercial me dit d'appeler la mairie pour intervenir.»

❌ Faux : Comme la ville n'a pas signé de contrat directement avec les opérateurs, elle ne peut pas exiger une

intervention de leur part. La mairie ne peut exiger une action de l'opérateur. Dans les cas les plus complexes, la mairie peut appuyer votre demande auprès des interlocuteurs fibre.

«Ma coupure fibre se prolonge : je relance mon opérateur commercial.»

✅ VRAI : Seul votre opérateur commercial est habilité à saisir l'opérateur d'infrastructures pour demander une intervention sur le réseau.

«La ville peut installer un système de verrouillage pour contrôler l'accès aux armoires.»

❌ Faux : La ville n'est pas propriétaire de l'équipement et les opérateurs, qui sont multiples, doivent pouvoir accéder aux armoires à tout moment.

«La ville a obtenu la reprise complète des installations fibre.»

✅ VRAI : À la suite des nombreuses interventions du Maire de la ville auprès des différents services de l'État concernés et surtout auprès de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), SFR a présenté un plan de remise en état du réseau fibre et de ses infrastructures.

> Sécurité

> Modernisation et développement du système de vidéoprotection

Dès 2008, la ville des Pavillons-sous-Bois a mis en place un système de vidéoprotection sur l'ensemble de son territoire. Elle poursuit aujourd'hui la modernisation et le développement de son système afin de renforcer son dispositif de sécurité.

Dans le cadre de la modernisation de son système de vidéoprotection, la ville a investi plus de **1,6 million d'euros en 2022**.

53 caméras ont été remplacées par un matériel de dernière génération et un double réseau fibre optique a été mis en place sur le territoire de la ville.

La dernière étape de ce projet d'envergure a eu lieu début avril, avec le remplacement du mur d'images au sein du Centre de Supervision Urbaine situé dans les locaux de la Police municipale. Les écrans permettront une gestion du suivi des événements optimisée grâce aux nouvelles fonctionnalités du système.

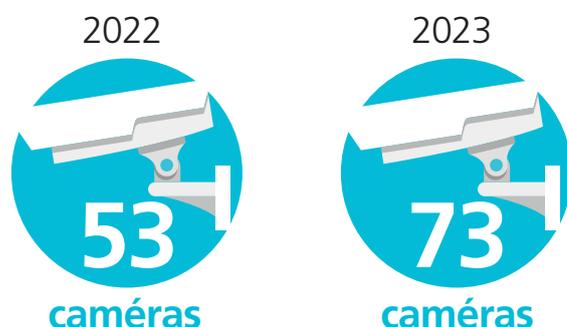
L'année 2023, sera marquée par l'extension du parc de caméras avec l'installation de 20 caméras supplémentaires (Budget : 553 000 €).

Les lieux d'implantation ont été définis en fonction de trois critères :

- La proximité avec les établissements scolaires
- Les secteurs encore non couverts
- Les lieux où ont été signalés des troubles à l'ordre public récurrents.



La Vidéoprotection en chiffres



Photographies non contractuelles

Consultation des images de vidéoprotection

Conformément aux dispositions du Code de procédure pénale, l'exploitation des images enregistrées relève des missions d'investigation dévolues aux officiers de police judiciaire.

Il est donc nécessaire de porter plainte auprès de la Police nationale pour demander un accès aux images. Les agents du CSU ne sont pas habilités à délivrer les images aux administrés ou à les consulter a posteriori.

➤ Le Budget Primitif 2023



➤ Présentation du budget par Serge Carbonnelle

Serge CARBONNELLE
Adjoint au maire
délégué aux Finances

« Conséquences de l'inflation

Après cette incroyable pandémie de COVID (qui n'est pas terminée sanitaire), nous voilà confrontés à un nouveau fléau économique et financier « l'inflation ». Le secteur le plus pénalisant pour les collectivités est celui de l'énergie, puisque ces dernières ne bénéficient pas à l'heure actuelle du bouclier tarifaire. Pour le gaz, jusqu'au 31 décembre 2022, nous avons payé 16,04 €/le MWh, à compter du 1/01/2023, le tarif est passé à 125 €/ MWh, c'est considérable. L'incidence financière est énorme, le budget gaz passe d'environ 400 000 € à 1,6 million d'euros pour l'année !

De même, pour l'électricité, le coût a doublé et à cela il faut ajouter les multiples augmentations dans quasi tous les domaines : l'alimentation pour les cantines...

De plus, s'ajoute la très forte augmentation de + 201 % imposée par l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est dont notre commune relève dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant la nouvelle Organisation Territoriale de la République « Loi Notre » avec la création de la Métropole du Grand Paris (MGP). En effet, le FCCT qui est le fonds de compensation des charges Territoriales qui représente la participation de la commune aux frais de gestion de l'EPT pour les compétences exercées passe de 105 126 € à 316 662 €.

Le Conseil municipal des Pavillons-sous-Bois a voté contre cette forte progression et la ville a engagé un contentieux devant le Tribunal Administratif. En attendant du jugement nous sommes tenus de prendre en compte les 316 662 €.

Enfin, la hausse des charges de personnel (revalorisation du point d'indice de 3,5 % et du SMIC) représente plus de 600 000 € à effectif constant.

Quant aux recettes, elles sont hélas insuffisantes, les dotations de l'État sont en progression epsilon. La revalorisation

des valeurs locatives de 7,08 % décidée par la Parlement se concrétise pour notre commune à 6,9 % et ne suffit pas à couvrir les dépenses obligatoires.

À partir de ce constat : près de 3 millions de dépenses supplémentaires en fonctionnement et des recettes atones, l'équilibre budgétaire est déficitaire de près de 500 000 €. L'État peut voter un budget en déséquilibre « nous voyons le résultat 3000 milliards de dettes », la loi l'interdit aux communes.

Devant cette situation due à l'inflation et principalement à la flambée des coûts de l'énergie, une augmentation de 5 % de l'impôt est nécessaire pour équilibrer le budget de fonctionnement. En prenant en compte cette progression de 5 % de l'impôt, l'équilibre de la section de fonctionnement est à peine équilibrée.

Ainsi, la section de fonctionnement se présente : dépenses +8,89 %, recettes +3,47 %, la conséquence est l'effondrement de notre autofinancement nous permettant de financer en grande partie les nouveaux investissements.

En 2022, notre autofinancement était de 2,8 millions d'euros, il chute à 395 000 € pour 2023.

Pour retrouver le même autofinancement qu'en 2022, il aurait fallu augmenter les impôts de 20 %. Ce qui aurait été totalement impensable et insupportable pour le contribuable. Cette chute de l'autofinancement nous oblige à réviser à la baisse notre politique d'investissement :

- En reportant à un exercice ultérieur la construction qui devait démarrer en 2023 d'un centre de loisirs au 152, avenue Jean Jaurès estimé à 3,3 millions d'euros (avant inflation).

- En renonçant à un partenariat avec la ville du Raincy pour l'utilisation en partage de sa piscine. Le coût de fonctionnement était de 500 000 € pour notre commune avant l'envolée du coût de l'énergie.

Nous poursuivons, pour les scolaires, la location de tranches horaires pour



l'apprentissage de la natation. De même, l'aménagement de la place Carmontelle, devait être réalisé après que le département ait détourné le sens de circulation de l'avenue Jean Jaurès afin de libérer l'espace entre les deux Pavillons de garde (Coût 1,2 million d'euros). Une réflexion est menée pour diminuer l'enveloppe, rien n'est inscrit au budget primitif 2023. Cette révision des futurs grands investissements est regrettable mais il y a nécessité de s'adapter aux circonstances que nous impose cette nouvelle donnée qu'est « l'inflation ». Nous avons conscience que la capacité contributive des Pavillonnais n'est pas extensible.

Le budget investissement 2023 atteint pour les dépenses d'équipement plus de 3,5 millions d'euros :

- en améliorant la sécurité par l'extension et la modernisation des caméras de vidéoprotection,
- en entretenant par des travaux les écoles et en modernisant l'équipement informatique pour les élèves,
- de même, des travaux sont prévus sur les bâtiments communaux et équipements sportifs,
- des réfections de voirie sont prévues, ainsi que le passage en Led de l'éclairage public pour diminuer la consommation électrique,
- des plantations d'arbres sont également prévues... »

> Fiscalité

> Une augmentation de la fiscalité de 5 % pour faire face à l'hyper inflation

> Une hausse des prix record

Après avoir été fortement impactées et mobilisées pour faire face à la crise sanitaire, économique et sociale, les collectivités territoriales sont aujourd'hui confrontées à une hausse des prix qui n'avait jamais atteint un tel niveau depuis les années 1980.

L'année 2022 a déjà été marquée par une hausse record des dépenses de fonctionnement, évaluées à +5,96 %. L'inflation de certaines charges (alimentation, électricité, charges de personnel) combinée à la reprise de l'activité d'après la pandémie (colonies, classes transplantées et festivités notamment) ont fortement impacté le budget 2022.

2023 sera donc la deuxième année consécutive de hausse importante des dépenses pour le budget de fonctionnement communal avec +8,89%.

Parmi les hausses notables :

- Évolution de 293 % des charges liées au gaz (+1,2 M€),
- Évolution de 100 % des charges liées à l'électricité des bâtiments (+566 k€),

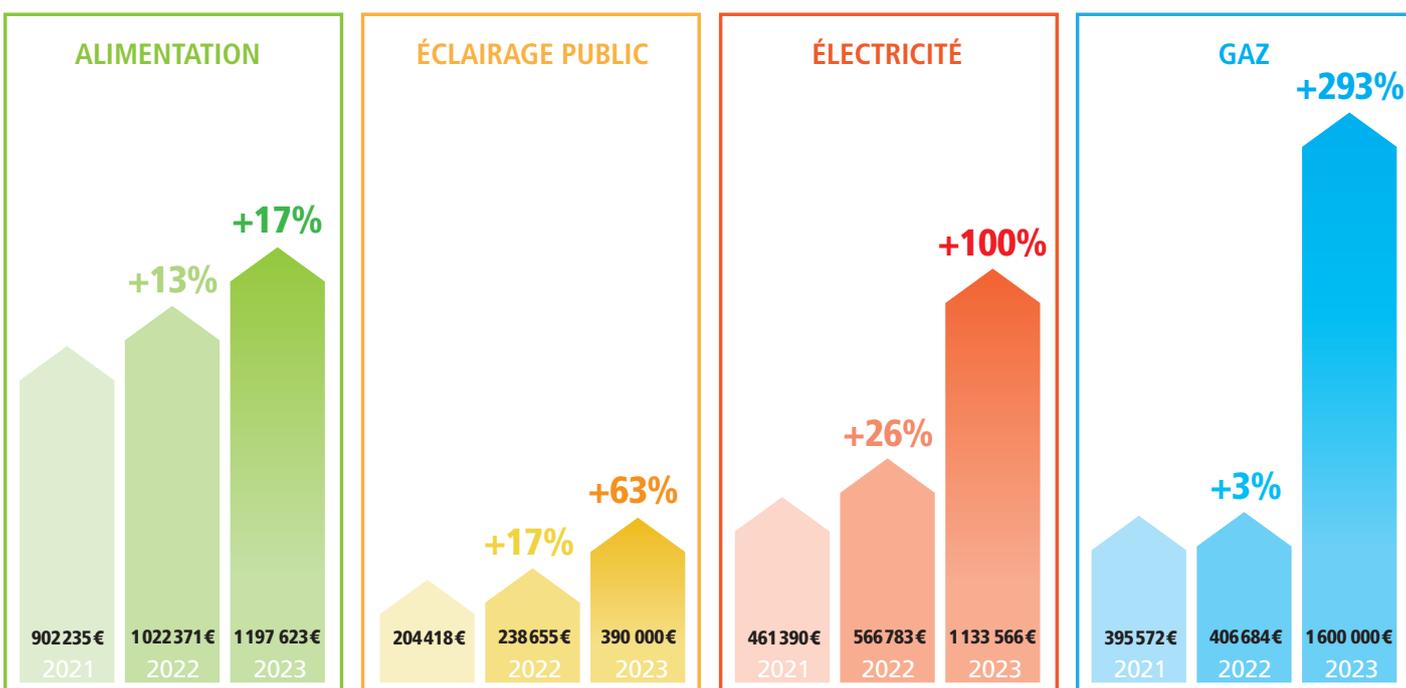
- Évolution de 63 % des charges liées aux frais d'électricité de l'éclairage public (+ 151 k€),
- Évolution de 11 % des contrats de maintenance des bâtiments (+56 k€),
- Évolution de 17 % des frais liés à l'alimentation des restaurants communaux et des crèches (+ 175 k€).
- Hausse des charges du personnel : point d'indice +3,5 %. Revalorisation du SMIC. Total : 600 000 €

Ainsi, **les dépenses de fonctionnement devraient augmenter de près de 3 millions d'euros** alors que les recettes, hors hausse des taux, resteraient stables. La commune n'aurait donc plus les moyens d'assurer les équilibres obligatoires, l'autofinancement devenant négatif.

Cette situation exceptionnelle contraint donc la municipalité à augmenter les taux d'impôt de 5 %.

	Taux de référence pour 2022	Taux 2023	Variation
Taxe foncière sur les propriétés bâties	36,53 %	38,36 %	+ 5 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	30,96 %	32,51 %	+ 5 %
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	24,12 %	25,33 %	+ 5 %

> Évolution des dépenses de 2021 à 2023



➤ La dette

Alors qu'au 31 décembre 1995, l'encours de la dette communale s'élevait à 32 millions d'euros, deux fois la moyenne nationale, la commune affiche, au 1^{er} janvier 2023, un encours de 9,67 millions d'euros.

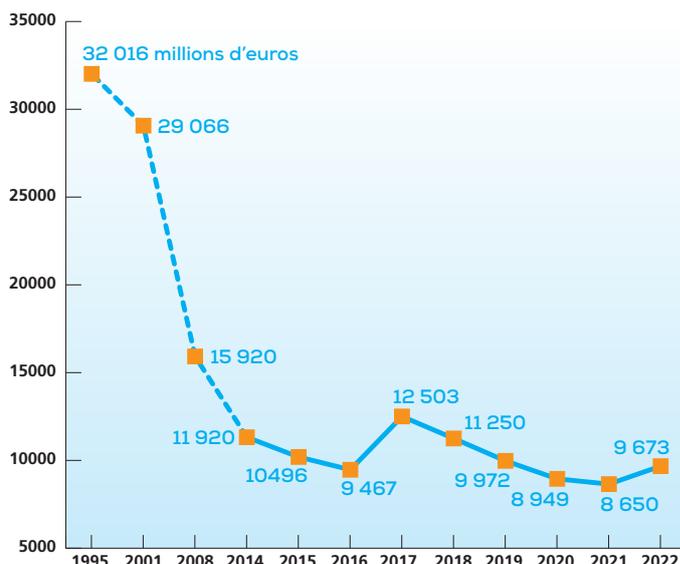
La ville continue d'afficher une très bonne maîtrise de son endettement, pour un portefeuille de 15 lignes de crédits panachées entre les principaux établissements bancaires présents sur le marché.

L'encours de la dette par habitant de la commune des Pavillons-sous-Bois est inférieur de moitié à la moyenne nationale des communes de même strate.

Dettes par habitant	En € par habitant
Moyenne nationale de la strate	985 €
Les Pavillons-sous-Bois	403 €

La dette est aujourd'hui composée à 100 % d'emprunts à taux fixes de 1,40%, garantissant la commune contre la forte remontée des taux d'intérêt actuels.

➤ Encours de la dette au 31 décembre 2022



➤ Les investissements : 3 537 529 €

➤ Principales dépenses d'équipement au budget primitif 2023

ENVIRONNEMENT – VOIRIE



118 000€

Végétalisation de la commune : Plantation d'arbres, aménagement de la place Oissery-Forfry ...



751 700€

Travaux de voirie : Réfection de la voirie et de l'éclairage public, signalisation, mobiliers urbains

SCOLAIRE – SPORT – PETITE ENFANCE



99 150€

Renouvellement du mobilier et acquisition de matériel informatique dans les écoles



276 710€

Travaux d'entretien dans les écoles



228 050€

Travaux d'entretien des bâtiments sportifs et acquisition de matériel



52 936€

Travaux et renouvellement des équipements dans les crèches

SÉCURITÉ ET VIDÉOPROTECTION



284 100€

Modernisation de la vidéoprotection, extension du parc de caméras (20)



35 586€

Acquisition de matériel pour la Police municipale



200 000€

Réaménagement de la mairie annexe pour agrandir les bureaux du service de la Police municipale



81 900€

Travaux de mise en sécurité des bâtiments publics

➤ Le fonctionnement

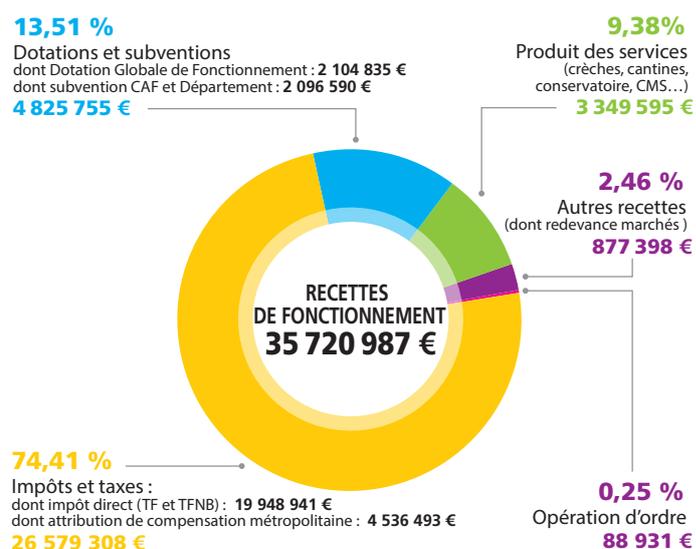
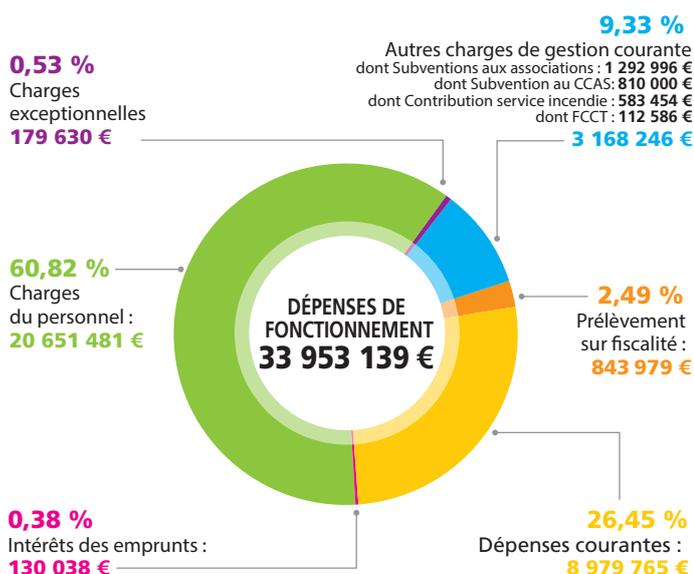
Les dépenses réelles de fonctionnement prévues en 2023 s'élèvent à **33 953 139 €**

Ce budget regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la ville, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel
- Achats de fournitures : petit équipement
- Autres charges de gestion courante : électricité, gaz, téléphone
- Prestations de services : missions et réceptions, transport de biens et de personnes...

- Participations aux charges d'organismes extérieurs : subventions aux associations, participation à la brigade des Sapeurs Pompiers de Paris...
- Charges financières : intérêts des emprunts.

Les recettes du budget de fonctionnement proviennent essentiellement de la fiscalité locale et des dotations de l'état, ces dernières baissent depuis plusieurs années.



➤ L'investissement

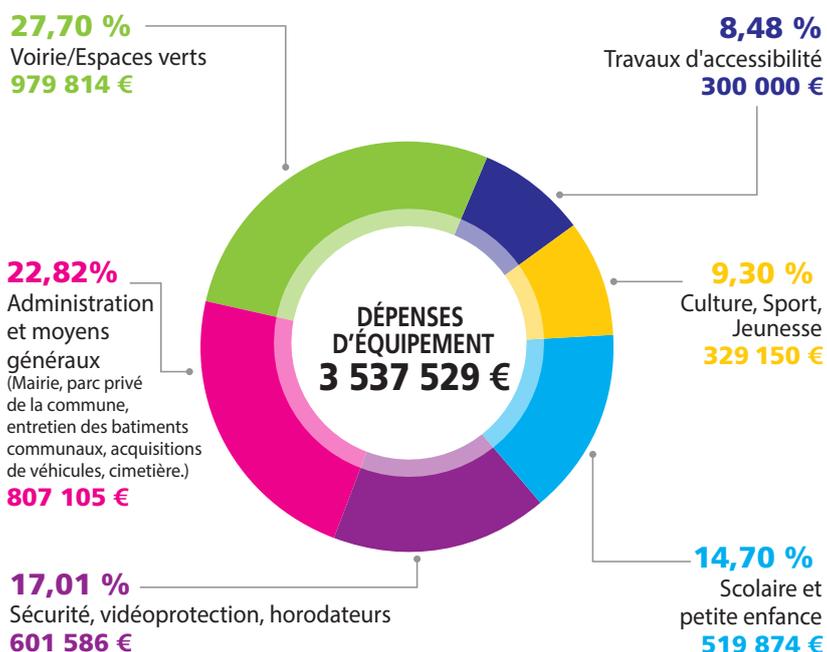
Les dépenses d'équipement prévues pour 2023 s'élèvent à **3 537 529 €**

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par l'achat de matériel durable, la construction ou l'aménagement de bâtiments, des projets d'aménagement...

Elles intègrent également le montant du remboursement en capital des emprunts. (1 283 690 €)

Les recettes d'investissement sont constituées en grande partie par :

- l'autofinancement net (395 227 €)
- les subventions équipements (121 830 €),
- le FCTVA (1 129 100 €),
- un emprunt d'équilibre provisoire de 1 317 097,00 €.
(Emprunt qui sera réduit avec l'excédent du compte administratif)



1 Allée de la Main Ferme

Maître d'ouvrage : Département de la Seine-Saint-Denis
Réhabilitation du réseau et des branchements d'assainissement et reprise des branchements des particuliers.

- stationnement interdit
- circulation ralentie

Jusqu'en décembre 2023

2 Avenue du Président Wilson

Maître d'œuvre : DEA (direction de l'eau et de l'assainissement)
Analyse complémentaire du réseau d'assainissement sur le tronçon compris entre les allées Robert Estienne et Fontenoy.

D'avril à juin 2023

3 Chemin du Clocher d'Aulnay

Maître d'ouvrage : EPT GPGE

Intervenant : Colas

Réfection du réseau d'assainissement

- places de stationnement neutralisées
- fermeture ponctuelle, aux horaires de chantier, du tronçon compris entre le rond-point Quesnay et l'avenue Aristide Briand
- mise en place de déviations

De mi-avril à fin novembre 2023

4 Salle de Sports Lino Ventura

Maître d'ouvrage : ville

Intervenant : STTS

La ville a effectué des travaux afin de remplacer le parquet vieillissant de la Salle de Sports Lino Ventura par un sol sportif homologué en PVC. Pour réduire le temps d'interruption pour les sportifs, les travaux ont débuté pendant les vacances de février, mais suite à la découverte de traces d'humidité sur place, les travaux ont été mis en pause afin de procéder à un contrôle du taux d'humidité de la dalle avant la reprise du chantier. Courant avril, les sportifs pourront reprendre l'entraînement dans une salle rénovée avec un sol adapté.

Budget : 142 799 € TTC

Intervenant : LUMAGE

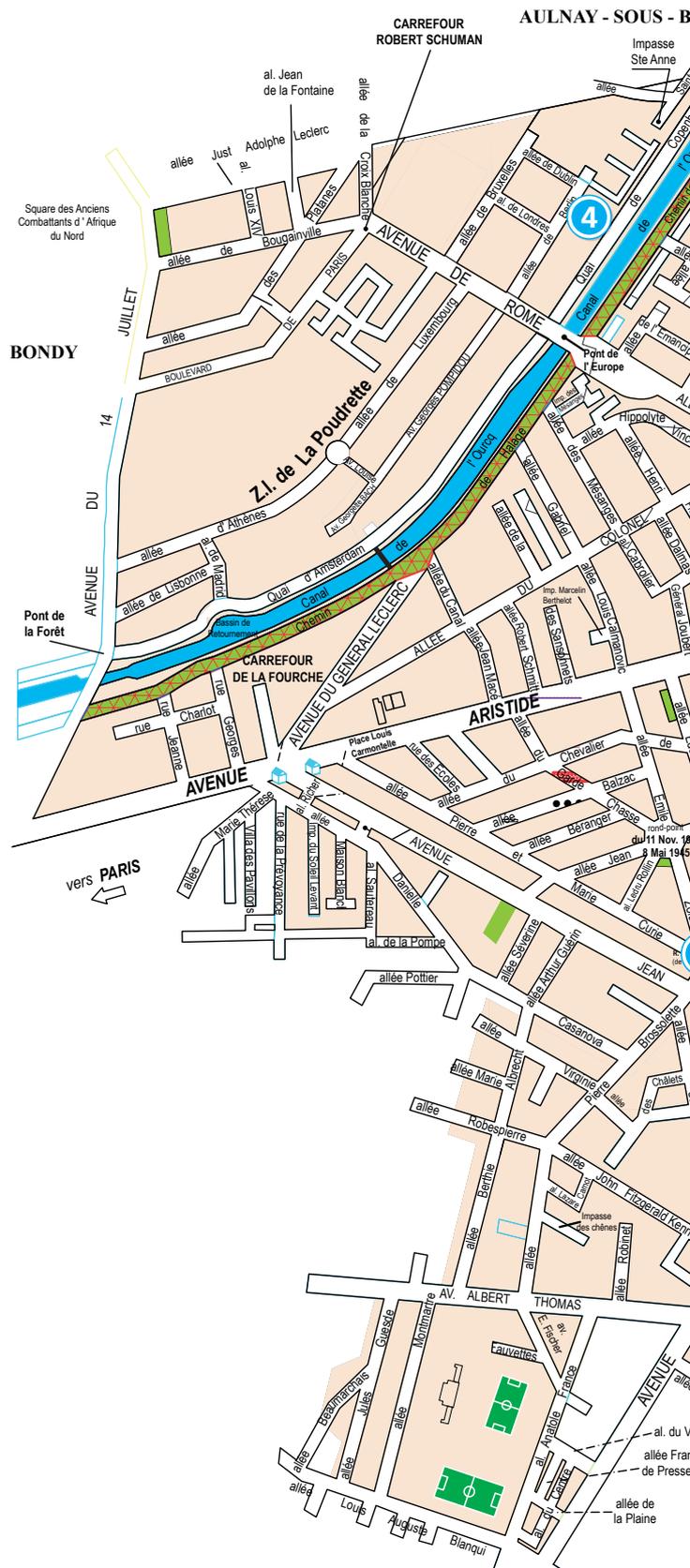
La ville a également procédé au remplacement des projecteurs au sein de la salle de sports par des lampes de type Led dans une démarche d'économie d'énergie et d'optimisation de l'éclairage.

Budget : 20 762 € TTC

Subvention totale (éclairage + sol) DSIL : 134 738,62 €



Carte, non exhaustive, des prin



- | | | | |
|--|--|--|---------|
| | Travaux du Département | | Travaux |
| | Travaux de la ville | | Travaux |
| | Travaux de distribution en eau potable | | Travaux |

Principaux travaux en cours sur la ville



Travaux d'assainissement
Travaux d'électricité
Travaux de gaz

 Travaux d'éclairage public et feux tricolores ville

5 Boulevard Pasteur

Maître d'ouvrage : ville

Mise en place du stationnement payant sur un tronçon du boulevard Pasteur compris entre l'avenue Victor Hugo et le parking afin de limiter le phénomène de voitures tampons et de favoriser la rotation des véhicules.

Ce tronçon passe en zone de stationnement payant rouge

6 Secteur Basoche

Travaux d'accessibilité PMR - quartier Basoche

Maître d'ouvrage : ville

Changement du système podotactile par des dalles anti-usure et antidérapantes pour améliorer l'accessibilité PMR et permettre aux personnes malvoyantes de marquer l'arrêt au passage piétons.

Travaux éclairage public et économie d'énergie

Maître d'ouvrage : ville

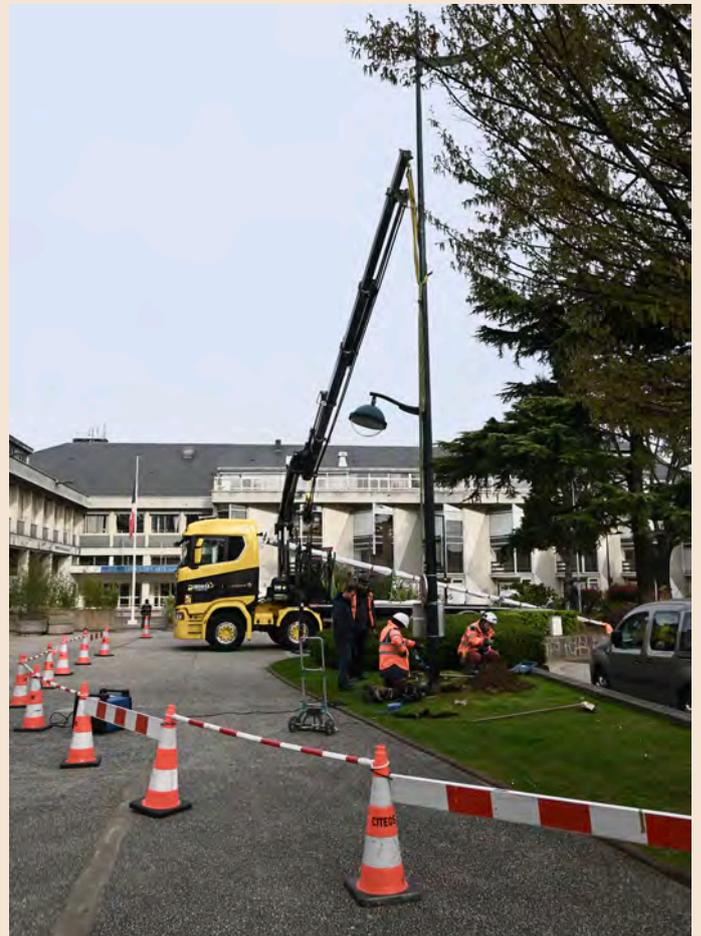
La ville a débuté, courant mars, la campagne de remplacement des 151 derniers luminaires vétustes et énergivores par de l'éclairage de type Led sur le territoire des Pavillons-sous-Bois. Pour rappel, la mise en place de Led représente 78 % d'économie sur la consommation d'énergie par rapport aux luminaires de type traditionnel.

L'ensemble de l'éclairage public municipal sera équipé de la technologie Led d'ici août 2023.

Seules les voies départementales utiliseront un système de luminaires énergivores. Monsieur le Maire continue d'insister auprès du département afin qu'il procède également au remplacement de ces 545 points lumineux, dont le coût de la consommation énergétique est intégralement supporté par la ville, afin que le territoire des Pavillons-sous-Bois bénéficie d'un éclairage public 100 % Led.

Budget : 180 000 € TTC

Jusqu'à août 2023



➤ Autorisation d'urbanisme

➤ Quelles sont les règles d'affichage à respecter ?

Dès qu'une autorisation d'urbanisme ou une décision de non opposition vous est accordée, **vous avez l'obligation d'afficher cette autorisation sur votre terrain dès son obtention**. Cet affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.

Le panneau d'affichage (rectangle de 80cm minimum) doit impérativement mentionner les informations suivantes et doit être visible de la rue :

Nom (pour un particulier), raison sociale (pour une société civile), dénomination sociale (pour une société commerciale), nom de l'architecte auteur du projet architectural, date de délivrance du permis et son numéro, nature du projet et la superficie du terrain, adresse de la mairie où le dossier peut être consulté. Attention, en cas d'absence d'affichage, les recours contentieux contre votre permis de construire sont autorisés pendant toute la durée des travaux et jusqu'à six mois après leur achèvement. En cas de contestation, vous devez apporter la preuve que vous avez bien rempli les formalités d'affichage.

Pour ce faire, vous devez justifier :

- date du début de l'affichage
- régularité de l'affichage
- lisibilité et visibilité du panneau

Au moment de l'affichage, prenez une photo datée et transmettez-la à la Direction de l'Urbanisme.



Contact

Direction de l'Urbanisme allée Étienne Dolet
Tél. : 01 48 02 75 39 / 87

Courriel : service.urbanisme@lespavillonssousbois.fr

➤ RLPi : enquête publique

Ouverture d'une enquête publique sur le projet de règlement local de publicité intercommunal (RLPi) du 3 avril au 2 mai 2023

Le règlement local de publicité règlemente les conditions d'installation des publicités, des enseignes et des préenseignes visibles depuis les voies ouvertes à la circulation publique sur le territoire des communes de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est. Il adapte et complète la réglementation nationale (code de l'environnement), en tenant compte des enjeux locaux et des spécificités du territoire.

Le dossier d'enquête et les registres sont tenus à disposition du public dans les communes du territoire du Grand Paris Grand Est.

➤ PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) encadre tous les projets de construction et d'aménagement. L'élaboration du PLU intercommunal (PLUi) de l'Établissement public territorial Grand Paris Grand Est, est l'occasion pour les habitants de la commune de participer à sa construction.

Lancée en 2018, l'élaboration du PLUi commun aux 14 communes du territoire, a abouti en septembre 2021 à la finalisation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui fixe les grandes orientations stratégiques du futur règlement et doit désormais se traduire au sein d'un ensemble de règles. Des réunions publiques ont été tenues dans chaque commune au printemps 2022, permettant de faire participer les habitants sur les premiers enjeux réglementaires à inscrire au futur PLUi sur la base d'un plan définissant les grandes familles de tissus urbains. Les échanges avec les habitants sur la définition de ces familles et les évolutions du territoire communal ont permis aux élus et aux services de l'EPT de recueillir les attentes auxquelles le futur règlement devra répondre.

➤ Registre

Aux Pavillons-sous-Bois, un registre est mis à disposition du public à la Direction de l'Urbanisme aux jours et heures d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h.

➤ Permanence

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions orales ou écrites le **mardi 18 avril** de 9 h à 12h à l'Hôtel de ville.

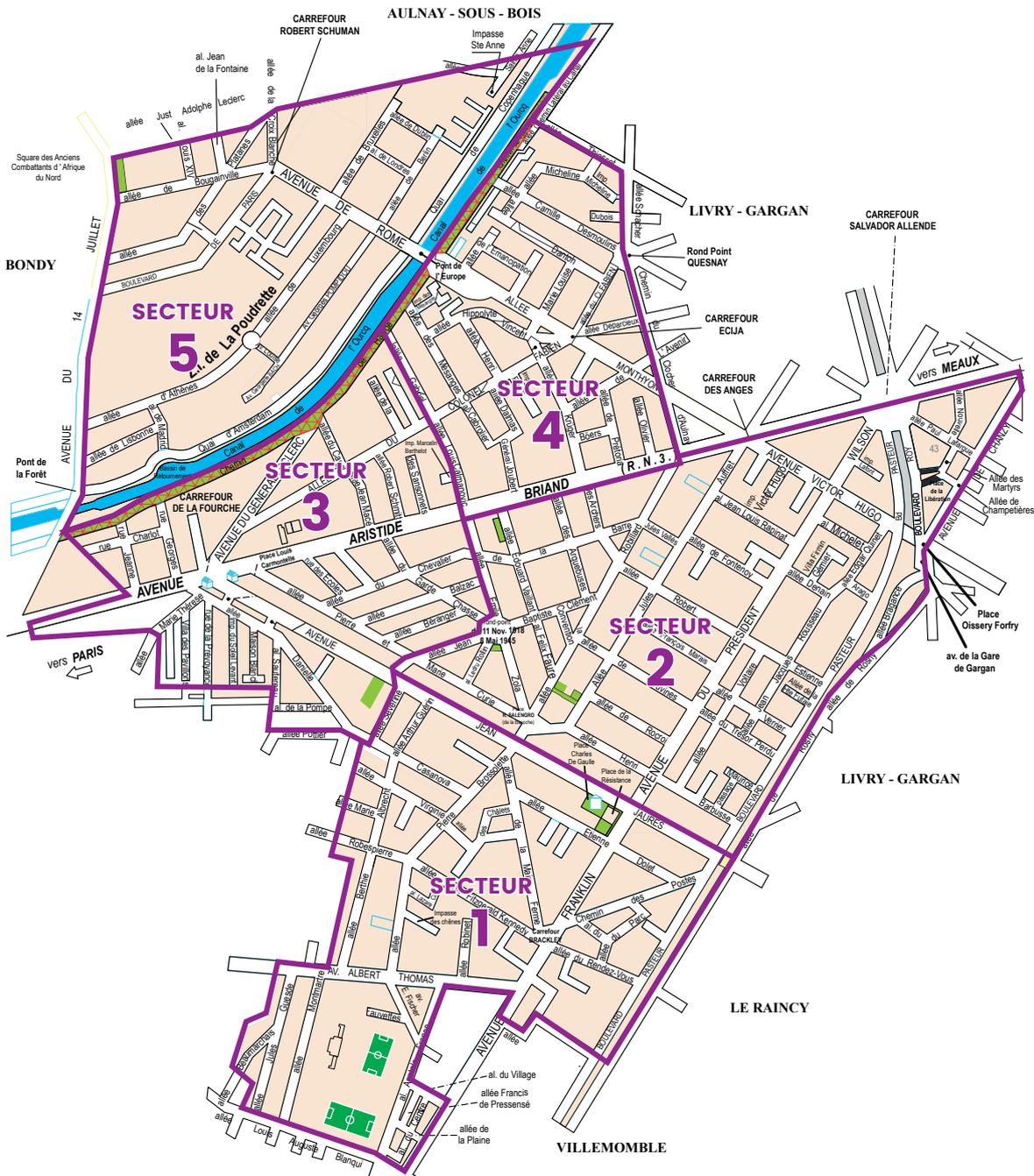
Le public pourra également signer ses observations et propositions sur le registre dématérialisé ouvert pendant la durée de l'enquête sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/rlpi-gpge> ou les transmettre par voie électronique à l'adresse rlpi-gpge@mail.registre-numerique.fr.



Le 3^e et dernier cycle des réunions publiques sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a lieu au sein des 14 villes du Territoire GPGE des mois de mars à mai 2023. L'objectif est de présenter les règles d'urbanisme qui s'appliqueront à tout projet d'aménagement ou de construction à partir de l'approbation du PLUi. Aux Pavillons-sous-Bois, la réunion s'est déroulée le jeudi 13 avril dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville.

Les documents qui constitueront les futures pièces du PLUi, ainsi que les supports présentés, sont consultables sur le site de l'EPT pendant toute la durée d'élaboration du PLUi. (<https://www.grandparisgrandest.fr/fr/le-plan-local-durbanisme-intercommunal>)

RÉUNIONS PUBLIQUES DE QUARTIER



Quartier Franklin-Stade

Secteur 1

Mardi 23 mai 2023 à 20h

Ecole Pierre Brossolette - 4, allée Pierre Brossolette

Quartier Nord-Canal

Secteur 5

Mercredi 24 mai 2023 à 20 h

Ecole Jules Verne - 3-5, avenue Georges Pompidou

Quartier Monthyon-Colonel Fabien

Secteur 4

Mardi 6 juin 2023 à 20 h

Ecole Marguerite Léopold - 97, avenue Aristide Briand

Quartier La Fourche

Secteur 3

Mercredi 7 juin 2023 à 20 h

Ecole Julie-Victoire Daubié - 55, avenue Aristide Briand

Quartier Chanzy-Basoché

Secteur 2

Jeudi 8 juin 2023 à 20 h

Ecole Monceau - 25, allée de Fontenoy

➤ Séjours d'été Inscriptions à partir du mercredi 10 mai 2023

Chaque année, la ville propose aux jeunes Pavillonnais des séjours à la mer ou à la montagne.

Centre *La Villa Eole* à Carolles dans la Manche

 **SÉJOUR MER**

6-12 ans



du 8 au 21 juillet 2023 - 25 places
du 3 au 16 août 2023 - 10 places



Activités :

Séjour à dominante voile ou kayak, initiation au skimboard, jeux de plage, pêche à pied, traversée de la baie du Mont Saint Michel, découverte des îles Chausey, activités manuelles...

A noter :

Plage à côté du centre
Chambres de 4 à 7 lits

Tarifs :

230,40 €
à 1094,40 € selon QF

Centre *Les Jonquilles* à Xonrupt dans les Vosges

 **SÉJOUR MONTAGNE**

6-12 ans



Activités :

Canoë-kayak, optimist, VTT, escalade, luge d'été, patinoire, piscine, randonnée en montagne avec nuit en refuge, tir à l'arc, tennis...

À noter : chambres de 2 à 5 lits

Tarifs : 218 € à 1035,50 € selon QF



du 18 au 31 juillet 2023 - 25 places

Combloux en Haute-Savoie

 **SÉJOUR MONTAGNE**

6-12 ans



Activités :

Équitation, accro-corde, randonnées, bivouacs, visite du musée des Rubins, fabrication de pain, activités manuelles...

À noter :

chambres de 2 à 5 lits

Tarifs : 166 €

à 788,50 € selon QF



du 3 au 16 août 2023 - 10 places

Inscriptions aux séjours à partir du mercredi 10 mai 9h.
Documents à fournir : attestation d'aptitude à la pratique des activités nautiques pour les séjours mer et montagne.



Hôtel de ville
Direction de l'Éducation
Tél. : 01 48 02 75 97

➤ Petite enfance : rendez-vous animations

À l'occasion de Mardi gras et de la semaine de la Petite Enfance, la structure d'accueil A Petit Pas a organisé des journées d'animations avec des ateliers pour les enfants.

Le multi-accueil A Petit Pas a organisé des moments conviviaux et a invité les familles à participer pour favoriser les échanges et les relations entre enfants et familles. Pour encourager l'éveil culturel et artistique, les professionnelles

de la structure ont imaginé des ateliers autour du sensoriel, de l'artistique, de la matière, de la manipulation, du livre, des chansons avec comme fil conducteur la couleur.



➤ Enfance

➤ Réservations centres de loisirs vacances d'été

Les réservations pour les centres de loisirs des vacances de juillet et août sont ouvertes sur le portail famille du **29 mai au 18 juin 2023** en fonction des critères suivants :

• **Votre enfant fréquente déjà les centres de loisirs les mercredis pendant l'année scolaire 2022-2023 :**

Période d'inscription sur le portail famille :
du lundi 29 mai au dimanche 11 juin 2023

• **Votre enfant ne fréquente PAS les centres de loisirs les mercredis pendant l'année scolaire 2022-2023 :**

Période d'inscription sur le portail famille :
du lundi 12 au dimanche 18 juin inclus 2023

• La réservation du 12 au 18 juin est ouverte à tous en fonction des places disponibles.

La réservation est obligatoire et primordiale, car elle permet d'ajuster les effectifs de l'équipe d'encadrement et de prévoir suffisamment de repas pour les enfants.

Procédure de réservation sur le portail famille pour les centres de loisirs

- 1 Je me connecte sur le portail famille et je clique sur l'onglet « Modifier les réservations »
- 2 Je sélectionne les jours de présence de mon enfant en cochant les cases correspondantes
- 3 Je valide le récapitulatif des jours sélectionnés pour le centre de loisirs des vacances.
- 4 Je vérifie la bonne réception du mail de confirmation de la demande de « modification des réservations »

En cas de doute par rapport au processus de réservation sur le portail famille et pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service Éducation, Jeunesse et Sports par courriel à : inscriptions.enseignement@lespavillonssousbois.fr ou par téléphone **01 48 02 75 11/26/28/97/30**

FÊTE DE L'ENFANCE

Samedi 3 juin 2023 de 14h à 18h

ANIMATIONS • DANSES • ATELIERS • JEUX

Parking de la mairie annexe – allée de Berlin – Les Pavillons-sous-Bois

> Emploi : accès au numérique

Le mercredi 15 février 2023, la Maison de l'Emploi en partenariat avec l'association ADFSAP et la Bibliothèque municipale, a organisé la première session du dispositif EGAL-IT. Il permet aux personnes éloignées du numérique de faire un diagnostic de leur niveau et de trouver des solutions en fonction de leurs besoins (acquisition des compétences de base, formation, équipement). Ce dispositif est réservé aux personnes suivies à la Maison de l'Emploi ou à la Mission Locale.

Erratum : une erreur s'est glissée dans la dernière publication. La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans

sortis du système scolaire. Les élèves scolarisés, les étudiants, à la recherche d'un emploi sont accompagnés par la Maison de l'Emploi.



Maison de l'Emploi / Mission locale
2bis, allée Henri Barbusse
Place de la Basoche
Tél. : 01 48 02 45 39

> Noces de diamant des époux Paulin

Samedi 4 février dernier, Yvon Anatchkov, Premier Adjoint au maire et Katia Coppi, Conseillère municipale déléguée ont célébré les 60 ans de mariage de Denise et Michel Paulin. Le charmant couple a renouvelé ses vœux lors d'une cérémonie familiale devant leurs proches, accompagné de leurs deux filles Cécile et Véronique comme témoins.

Michel et Denise habitaient tous les deux en Essonne et se sont rencontrés lors d'un trajet en train. Un an plus tard, le 2 février 1963, l'heureux couple s'est marié à la mairie d'Igny dans l'Essonne. Pavillonnais depuis 1967, date à laquelle ils ont trouvé le local parfait pour leur boutique Éclair photo, ils ont travaillé ensemble pendant 20 ans avant que Denise n'entame une nouvelle carrière d'aide à domicile puis de travailleuse sociale pour l'ASE. Les époux Paulin sont un couple bien connu des Pavillonnais, notamment grâce à leur implication dans la vie associative et commerciale locale. Michel a été président de l'association des commerçants de la Fourche, puis président du Cercle philatélique et cartophile pavillonnais jusqu'à sa fin, en septembre 2022. Le couple est également très impliqué dans le

comité de Jumelage avec la ville de Brackley au Royaume-Uni. Nous leur souhaitons encore de belles années de mariage entourés de leurs deux filles, Cécile et Véronique et de leurs 5 petits enfants, Aurélien, Vincent, Valentin, Solenne et Amandine. Nous leur donnons rendez-vous pour leurs noces de platine (70 ans de mariage) en 2033.



> 100 ans, un bel âge aux Clairières

Le jeudi 16 février dernier, Monsieur le Maire Philippe Dallier et Françoise Raynaud, Adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et aux Seniors, se sont rendus à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) *Les Clairières* afin de célébrer l'anniversaire de Georgette Boulandet, qui a atteint le bel âge de 100 ans.

Entourée des pensionnaires et du personnel de l'EHPAD, la nouvelle centenaire a dégusté un gâteau fait maison, préparé



spécialement à cette occasion. Sa filleule, qui vit dans le Sud et qui ne pouvait malheureusement pas se déplacer, était présente au téléphone et toutes les deux ont partagé un appel qui a fait naître un beau sourire sur le visage de Madame Boulandet, juste avant de commencer la petite fête.

Geneviève Boulandet est née le 16 février 1923. Petite, elle a vécu et a été scolarisée aux Pavillons-sous-Bois. Elle a commencé à travailler à l'âge de 14 ans dans une épicerie pour aider ses parents, puis elle a intégré la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) sur un poste administratif en lien avec les enfants et les personnes âgées. Geneviève Boulandet a tellement aimé son travail qu'elle est restée à la MSA jusqu'à sa retraite.

Dans sa jeunesse, passionnée de cinéma, de théâtre et de danse, célibataire, puis accompagnée de son époux, cette centenaire, sortait beaucoup et fréquentait les ginguettes de la Seine-Saint-Denis dont celle de la péniche Le chat qui Pêche qui s'appelait autrement à son époque.

Pensionnaire des *Clairières* depuis 2017, Geneviève Boulandet est très appréciée du personnel. Nous lui souhaitons le meilleur pour les années à venir.

➤ CCAS : déménagement des services

À la suite d'une réorganisation de la localisation des services du CCAS, le service de l'action sociale a emménagé début février au 2^e étage de l'Espace des Arts à proximité du service logement. Fin mars, c'est le service du maintien à domicile, le MAD, qui a rejoint ses nouveaux bureaux situés au 14, allée de Bragance au 1^{er} étage. Le service se rapproche ainsi du service des soins à domicile situé dans l'allée de Bragance à l'arrière de la place Oissery-Forfry. Les coordonnées de chaque service demeurent inchangées.

Service Action Sociale

Espace des Arts – 2^e Étage
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (12 h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h
Tél. : 01 48 02 75 63/47

Service Maintien à Domicile

14, allée de Bragance
Tél. : 01 72 59 19 17

➤ Cérémonie de remise des médailles du travail

La ville organise avec le soutien de l'Amicale des Médaillés et Décorés du travail de Seine-Saint-Denis, deux cérémonies de remise des médailles du travail, une au printemps et une autre à l'automne. Le samedi 25 mars, une cérémonie s'est

déroulée, à l'Hôtel de ville, en présence de Philippe Dallier, Maire-Conseiller départemental, d'une délégation d'élus et de représentants de l'Amicale des Médaillés et Décorés du travail. Chaque récipiendaire a reçu un diplôme.

➤ Médaillés d'argent, 20 années de travail

ADARA Fatima
ARCO Sonia
CATELIN Mélanie
FARIA DE ARAUJO Manuel
HAMADI Naïma
HEBBAR Nasser
MAGAUD Betty
MERINO MARTIN Cyril
MERJAL Kamel
PAULIN Valérie
VARENNES Isabelle

➤ Médaillés d'or, 35 années de travail

DEBUREAU Christian
DEBUREAU Laurence
KTOURZA Maryse
MARTINS DE ARAUJO Luis Filipe
PETROCCHI Philippe
POLVERINI Nathalie
SERIAT Véronique
SZWARC Isabelle
VARENNES Isabelle

➤ Médaillés de vermeil, 30 années de travail

FROMONT REMI
HERVÉ Olivier
IASONI Marie Louise
PECHOUX Sylvie
VARENNES Isabelle

➤ Médaillés grand or, 40 années de travail

ATLAN Philippe
DAVRON Michel
DECPOCQ Frédéric
DUBUCHE Corinne
GRENTE Françoise
LANGLET Jean-Pierre



> Souvenir Français

Anne-Marie Lepage et Jackie Simonin, tous deux membres du Souvenir Français et élus du Conseil municipal, ont participé, le 27 janvier 2023, en compagnie d'Alain Granger et Thierry Lépine, porte-drapeaux, à la commémoration de la journée internationale en mémoire des Victimes de la Shoah et de la prévention des crimes racistes et antisémites. Cette commémoration s'est déroulée à l'ancienne gare de déportation de Bobigny, en présence du Préfet de la Seine-Saint-Denis. Des lectures et un hommage musical rendu par trois violonistes, ont ponctué ce moment de recueillement. L'inauguration officielle de ce site, entièrement réhabilité, aura lieu le 18 juillet 2023.



Pavillon d'accueil
151, avenue Henri Barbusse
Bobigny

> Devoir de mémoire : visite scolaire à Meaux



Les élèves de la classe de CM2 de l'école Jean Macé se sont rendus à Meaux encadrés par leurs professeurs Cyril Forget et Sandra Pougeade et par des élus, Jackie Simonin, Conseiller municipal délégué à la Vie associative et à la Mémoire combattante, et Anne-Marie Lepage, tous deux membres du Comité du Souvenir Français.

Ce voyage scolaire avait pour but de faire découvrir aux élèves le musée de la Grande Guerre de Meaux. Le matin, pendant deux heures, les élèves ont écouté avec beaucoup d'attention les commentaires du guide. L'après-midi a été consacré à des activités pédagogiques sur le thème de la correspondance de guerre au cours de la période 14/18.

L'organisation de cette journée a été rendue possible grâce au soutien financier de la ville qui a attribué une subvention de 260 €, complétée par une seconde subvention de 250 € de l'association du Souvenir Français.



➤ Ils nous ont quittés...

En septembre 2022, le Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais (CPCP) disparaissait après 48 années d'existence. Deux membres dévoués et fidèles se sont éteints au mois de janvier 2023.

Marcel Prevot est né en 1929, il faisait partie de ces hommes dynamiques toujours prêts à aider, à conseiller, à s'engager dans des projets au sein de l'association.

Arrivé dès son plus jeune âge aux Pavillons-sous-Bois pour profiter de l'air de la campagne, à une époque où les maraîchers et les cultures étaient largement présents, Marcel Prevot a vécu pratiquement toute sa vie dans la ville.

Il a débuté sa vie professionnelle en tant qu'apprenti aux côtés de son père électricien. Au cours de sa carrière, il a eu l'occasion d'intervenir dans de nombreuses entreprises Pavillonnaises et d'installer l'électricité dans des bâtiments remarquables comme pour électrifier les cloches de l'église. Plus tard, il a élargi son activité en proposant ses services aux particuliers, ce qui lui a permis de rencontrer de nombreux Pavillonnais. Son



fils, Alain, a continué de faire vivre leur société. Même à la retraite, Marcel, très attaché à son travail, était toujours présent. Collectionneur, il s'est tourné vers le Cercle Philatélique et Cartophile dans les années 1990, où il est devenu un membre très actif, intervenant même au sein du bureau de l'association.



Gérard Momulo, né en 1939, est arrivé aux Pavillons-sous-Bois en 1970. Géomètre métreur, Gérard a travaillé sur de grands ouvrages, viaducs, barrages, monuments historiques comme la Tour Eiffel. À l'heure de sa retraite, ce passionné de timbres, adhère au Cercle Philatélique. Très impliqué dans la vie du Cercle philatélique, qu'il a rejoint en 1999, il a occupé la vice-présidence du bureau au cours des dernières années.

Comme dans tout ce qu'il faisait, il s'est investi pleinement en s'occupant des carnets de circulation des timbres entre adhérents, et autres clubs, des ouvrages de la bibliothèque, des commandes de matériel, ainsi que de l'accueil des visiteurs des différentes manifestations organisées par le CPCP, expositions ou bourses de collections. Il faisait partie également du comité de lecture du magazine Phicapav.

Marcel et Gérard vont beaucoup manquer à tous ceux qui les ont connus, notamment aux membres du CPCP qui ont pu les apprécier pendant de longues années. Nous pensons à leurs familles et leur présentons nos plus sincères condoléances.

Disparition de Bernard Dartus

« Né il y a 100 ans (décembre 1922) dans la Sarthe, Bernard Dartus est arrivé à Paris à l'âge de 6 ans.

À 20 ans, il a été envoyé en Allemagne subissant le STO. Là, il a lié une amitié forte avec la famille allemande antinazie qui l'avait accueillie et avec un ami flamand : il a gardé des liens d'amitié très forts avec eux toute sa vie.

La famille est arrivée aux Pavillons-sous-Bois en 1962.

Homme de valeurs et de droiture, il a su s'engager au service des autres dans la lutte contre l'obscurantisme et le fascisme, et pour l'égalité et la justice sociale. Il s'est engagé dans la vie politique locale comme conseiller municipal et maire adjoint à la jeunesse et la culture pendant plus de 30 ans.

Son grand projet a été la création, avec quelques amis, d'une maison des jeunes aux Pavillons-sous-Bois, l'APJC dont il a été président près de 50 ans. Au sein de l'APJC, il a accompagné de nombreux voyages à travers le monde, Il a été un membre actif du jumelage avec Brackley (Royaume-Uni) et Ecija (Espagne), là encore nouant des contacts amicaux fidèles.

En 2017, il a quitté la ville des Pavillons-sous-Bois, pour s'installer dans une résidence senior à Chelles, près de l'un de ses fils.

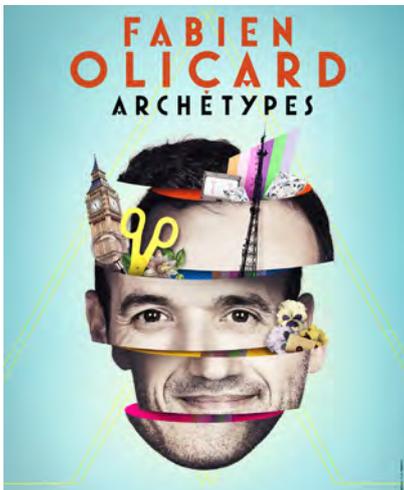
Sa famille a grandi dans le respect de ses valeurs de justice, d'accueil et de respect des autres. »

Texte transmis par la famille de Monsieur Dartus.



Espace des Arts

Prenez vos places de spectacle
sur <http://billetterie.espace-des-arts.fr/>



➤ FABIEN OLICARD MENTALISME

ARCHÉTYPES

Fabien Olicard est de retour avec son quatrième show : Archétypes. Selon Fabien nous serions tous Mentaliste ! Et il compte bien vous le démontrer en vous bluffant... Mieux ! Vous allez parfois vous étonner vous même ! Ce passionné du cerveau va vous surprendre, vous captiver et surtout vous faire exploser de rire. Dans ce nouveau spectacle, Fabien Olicard confirme sa place de numéro 1 des mentalistes français dans un spectacle très singulier...

Le saviez-vous ? Fabien Olicard a emmené cette discipline dans les plus grandes salles, comme l'Olympia, le Zénith de Paris, ou encore la Seine Musicale. Il présente ici un spectacle complètement inédit alliant finement humour, science et mentalisme.

Vendredi 21 avril 2023 à 20h30

Placement assis numéroté

35 € (tout public), 33 € (carte cinéma),

30 € (enfant/jeune/fidélité)

➤ PAVILLONS JAZZ FESTIVAL 18^E ÉDITION

Pour sa 18^e édition, le Pavillons Jazz Festival s'inscrit une nouvelle fois dans la diversité et la gaieté. Du jazz pour tous et pour chacun ! 11, 12 et 13 mai 2023 à 20h30

Placement assis numéroté

Salle en configuration Club de Jazz

TARIF POUR 1 JOUR :

29 € (tout public) 24 € (carte cinéma)

10 € (jeune / fidélité)

TARIF PASS 2 JOURS : 46 €

TARIF PASS 3 JOURS : 57 €

Jeudi 11 mai 2023 à 20h30

1^{ère} partie

ALBA GITANA QUARTET

Steeve Laffont, guitare solo - Costel Nitescu, violon - Dominique Di Piazza, basse - Rudy Rabuffeti, guitare rythmique

Steeve Laffont est un guitariste français de jazz manouche. Son projet Alba Gitana marque un tournant majeur dans sa carrière car il échappe quelque peu à la tradition manouche. Un concert à l'esprit jazz très élégant, une recette composée d'un toucher manouche de flamenco, de bossa nova, un rythme Klezmer aux couleurs espagnoles. Un plaisir qu'il partage en quartet avec plusieurs virtuoses du jazz actuel.

2^{ème} partie

RICHARD GALLIANO NEW YORK TANGO

Richard Galliano, accordéon - Sébastien Giniaux, guitare et violoncelle - Diego Imbert, contrebasse

«L'approche jazz du New Tango comme celle du New Musette a toujours été pour moi une évidence. Jazz, Musette, Tango se nourrissent des mêmes ingrédients, rapport à



la danse, mélodies fortes, harmonies précises et recherchées. Et la chose la plus importante restant le style (dixit Astor Piazzolla). En présence de Sébastien Giniaux et de Diego Imbert, nous aborderons ce répertoire New Tango et New Musette avec une approche jazzistique, en jouant chaque concert d'une manière totalement libre, parfois éloignée de la partition mais jamais de l'âme du compositeur.» Richard Galliano

Vendredi 12 mai 2023 à 20h30

1^{ère} partie

SWINGIN' AFFAIR FAIT SA B.O.

Philippe Petit, orgue - Philippe Chagne, saxophone - Olivier Defays, saxophone - Sylvain Glévarec, batterie

Dans Swingin' Affair fait sa B.O. on fait se rencontrer Dark Vador et Duke Ellington au bar du Cotton Club ! Et pour que le jeu soit plus amusant, les artistes ont choisi les musiques à l'origine les plus éloignées du jazz, le challenge consistant à faire swinguer des musiques aussi étrangères au jazz que *La guerre des étoiles*, *Titanic*, *Le gendarme de St Tropez* ou encore *la Boum*...

2^{ème} partie

ROLANDO LUNA TRIO

Rolando Luna : Piano / Lukmil Perez : Batterie / Felipe Cabrera : contrebasse

Rolando est l'un des pianistes qui s'est le plus impliqué dans l'histoire de la musique cubaine en participant à plus de 200 albums ces 20 dernières années. Dans son dernier album, il développe son talent à travers ses



compositions très riches ou des reprises étonnantes, se baladant entre le romantisme français, l'école de piano russe et sa cubanité naturelle. Sur scène, Rolando séduit par son charisme, sa poésie et ses improvisations toujours étonnantes.

Samedi 13 mai 2023 à 20h30

1^{ère} partie

CECIL L. RECCHIA & THE GUMBO

Cecil L. Recchia, chant - Noé Huchard, piano - Raphaël Dever, contrebasse - Malo Mazurié, trompette - David Grebil, batterie

Finaliste du Prix Jazz Vocal 2021 décerné par l'Académie du Jazz pour son dernier album *Play Blue*, Cecil L. Recchia est actuellement l'une des plus grandes vocalistes françaises du jazz. Unanimement salué par la critique, son 2^{ème} album *The Gumbo*, célèbre la diversité des rythmes de la Nouvelle-Orléans. L'occasion pour Cecil L. Recchia de livrer un concert où sa voix de velours vous fera voyager au-delà de nos frontières.



2^{ème} partie

MONTY ALEXANDER

Monty Alexander, piano - Luke Sellick, contrebasse - Jason Brown, batterie

Le légendaire pianiste jamaïcain fait un détour par le Pavillons Jazz Festival pour nous livrer un concert qui, comme il le dit justement, « fera monter la température jusqu'à la tempête. »

D'une créativité mélodique toujours renouvelée, de ses rythmes effervescents et de ses vocalises raffinées, Monty Alexander saura vous délivrer son style unique. Ce pianiste hors pair est cité comme le 5^{ème} plus grand pianiste de jazz de l'histoire dans *Les cinquante plus grands pianistes de jazz de tous les temps* (Éditions Hal Leonard). Un incontournable du festival!



> expositions

> PHOTOGRAPHIE

> GRAND FORMAT



Le Photo Club Pavillonnais vous propose une vision insolite du département de la Seine-Saint-Denis. À travers les photographies des paysages naturels ou urbains, des habitants, des événements mythiques de certaines villes et la mise en avant de la diversité... Vous redécouvrirez le 93 comme vous l'avez rarement vu!

Du 19 mai au 4 juin 2023

Vernissage le vendredi 26 mai à 19h

> ILLUSTRATION PHOTOGRAPHIQUE

> Mlle VALÉRIANE & KRYSEÏS

Spécialisées dans l'illustration photographique, Mlle Valériane et Kryseïs utilisent leurs œuvres pour questionner le visiteur sur la représentation de la féminité dans l'art. L'utilisation de différents styles et univers graphiques permettent la mise en valeur de la femme forte et indépendante. Le mélange entre le réel et l'imaginaire ainsi que le contraste des couleurs renforcent la sensation de paradoxe. Une manière pour elles de dénoncer les diktats de la société et des magazines.



Du 10 au 18 juin 2023

Vernissage le vendredi 9 juin à 19h

> « ÉCOLE ET CINÉMA » S'EXPOSE !

Dans le cadre du dispositif *École et cinéma* les élèves des Pavillons-sous-Bois et du Raincy viennent exposer dans notre galerie et ce pour notre plus grand plaisir ! Après un an de travail avec leurs enseignants, nos apprentis artistes exposent leurs œuvres plastiques autour des films présentés lors des séances du dispositif «*École et cinéma*».

Venez découvrir nos artistes en herbe qui possèdent toujours une imagination débordante!

Du 24 juin au 7 juillet 2023

Vernissage le vendredi 23 juin à 18h

RETRANSMISSION

> MAURICE BEJART

Ballet sur les musiques de Igor Stravinsky, Gustav Mahler & Maurice Ravel

EN DIRECT de l'Opéra Bastille

Judi 25 mai 2023 à 19h45

1h45 dont 2 entractes

> ROMEO ET JULIETTE

Opéra de Charles Gounod

EN DIRECT de l'Opéra Bastille

Lundi 26 juin 2023 à 19h15

3h35 dont 1 entracte

CINÉMA

Un grand écran, des petits prix et des fauteuils neufs!

Au programme des films d'art et d'essai ainsi que les films grand public les plus attendus!

CARTE DE CINÉMA : 41€

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1€ pour l'achat de la 1^{re} carte).

TARIFS CINÉMA

Tout public : 6.80€

Carte adhérent/fidélité : 5€

Senior, Jeune (-18 ans), Étudiant : 5€

Enfants (-12 ans) : 4.10€

Le mercredi c'est réduit, la place tout public est à 5 €!



www.espace-des-arts.fr
Tél. : 01 41 55 12 80
144, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois



Manifestations au conservatoire

➤ Finalisation du projet ARVEJ



Les percussions cubaines sont à l'honneur cette année pour les élèves des écoles primaires de la ville. Comme tous les ans, le conservatoire propose à 20 classes des écoles primaires une sensibilisation aux esthétiques musicales et une finalisation du projet dans la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts.

Abraham Mansfarroll propose un voyage autour des mélodies cubaines.

Au cours de ces ateliers, chaque participant aura développé une approche rythmique originale quel que soit son instrument. Les rythmes de Rumba, Son

Mozambique, Comparsa et Tumba Francesa, seront décomposés en loops percussives.

Définition de Loop : En musique, une boucle (loop en anglais) est une séquence musicale destinée à être répétée indéfiniment.

Accompagné de son groupe *Campana Project*, il finalisera son animation mêlant percussions rythmes cubains et les musiques métisses venues d'Afrique le **mardi 23 mai à 14h Salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts.**

Zoom sur Abraham Mansfarroll : Abraham Mansfarroll-Rodriguez, dit « Manfa », est un percussionniste cubain, qui s'est imposé depuis son arrivée en France, comme l'un des meilleurs percussionnistes actuels.

Né à Guantanamo, Cuba, terre de Changüi et de la Tumba Francesa, il se passionne très jeune pour la musique. Il part ensuite pour La Havane afin d'affiner ses connaissances musicales à l'ENA

(École National d'Art). Après 4 années d'études, il obtient son Diplôme d'Or et continue ses études à l'Institut Supérieur des Arts de La Havane (ISA) où après avoir poursuivi ses études, il reste en tant que professeur de percussions.

En 2002, en tournée avec *Las Hermanas Faez et Casa de la Trova* en France, il décide de s'y installer. Depuis, il poursuit une collaboration régulière avec des musiciens et des formations d'univers variés tels que : Ernesto Tito Puentes, Alfredo Rodriguez, Ibrahim Maalouf, Charles Aznavour, Danny Brilliant, Patrice Caratini, Julien Loureau, David Murray, Michel Fugain, Fred Pallem, Papa Wemba...

En 2014, Mansfarroll crée le groupe *Campana Projet* autour du jazz afro-cubain. Il y fédère des musiciens d'exception : percussionnistes, violoncellistes, bassistes, cuivres et bois du Pérou, Cuba, Grèce, Maroc, Madagascar... preuve vivante de l'universalité de la musique telle que la conçoit Manfa.

Parallèlement, il enseigne à l'École Nationale de musique de Mantes-la-Jolie et au Conservatoire de Saint-Cloud.

➤ Les Auditions des classes d'instruments

Mercredi 19 avril à 18h

Concert de la chorale des classes de Solène Labour

Vendredi 21 avril à 14h

Audition de la classe de chant lyrique de Nathalie Spinosi

Mercredi 17 mai à 19h30

Récital de piano de Hafaliana Andriamisandratra

Mardi 23 mai à 18h30

Spectacle Antigone par la Compagnie *Les 400 Zooms*

Samedi 17 juin à 18h

Gala de danse à l'Espace des Arts

Mardi 20 juin à 18h30

Concert de la classe d'orchestre de Dominique Spagnolo

Jedi 22 juin à 17h

Audition de la classe de guitares de Matthias Bouyssou

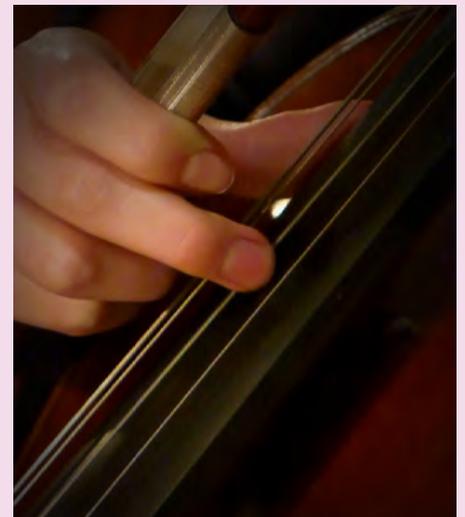
Audition des Musiques Amplifiées des classes de Matthias Bouyssou, et Pierre-Emmanuel Desfray

Dimanche 25 juin à 14h

Gala de danse à l'Espace des Arts

Lundi 26 juin à 19h30

Audition de la classe d'Art dramatique de Philippe Robert



➤ Les Galas de danse

Comme chaque année, les élèves de danse classique et contemporaine ont préparé pendant de nombreuses semaines leur spectacle de fin d'année. De la moyenne section maternelle au 3^{ème} cycle, tous les niveaux d'apprentissage seront représentés.

Deux galas de danse sont organisés à l'Espace des Arts. C'est l'occasion pour les jeunes danseurs et danseuses de présenter tout le travail effectué durant cette année scolaire.

Trois enseignantes du conservatoire, Murielle Martinenghi (danse contemporaine), Marielle Piasecki et Katya Zavatta (danse classique) réalisent mises en scène et chorégraphies assistées de leurs accompagnateurs David Gore aux percussions, Alexandre Milovanovic et Jin-Joo Lee au piano et bien sûr servies par de magnifiques costumes réalisés par Zakia Tortelier.

Ballets classiques et contemporains seront enchaînés pour le plus grand bonheur du public.



Le premier gala

(Tous niveaux mélangés)

Samedi 17 juin à 18h

Salle Philippe Noiret - Espace des Arts

Entrée Libre

Le second gala

(Tous niveaux mélangés)

Dimanche 25 juin à 14h

Salle Philippe Noiret - Espace des Arts

Entrée Libre

➤ Préinscriptions au conservatoire Hector Berlioz

Dès le 1^{er} juin, le secrétariat du conservatoire sera ouvert pour tout renseignement pour les nouveaux élèves. Inscription ou réinscription par internet sur le portail du conservatoire, via le site de la ville des Pavillons-sous-Bois : <https://lespavillonssousbois.rdl.fr/>



➤ Éducation Artistique et Culturelle

À la découverte de la musique

Votre enfant est indécis sur le choix d'un instrument, nous lui proposons de découvrir une sélection d'instruments pendant un an pour qu'il puisse décider à la fin de son année de pratique. Un an de sensibilisation instrumentale ouvert aux enfants de 6 à 10 ans. Un cours unique, des instruments et des enseignants : une expérience !

La Fabrique à spectacles

Votre enfant est intéressé par la musique, la danse, l'art en général. Nouheila Capron propose un atelier ouvert aux enfants désirant pratiquer la musique de manière ludique et sans contraintes. Les élèves seront mis, tour à tour, dans la position de musicien, acteur, chanteur, mais aussi compositeur. Ils exploreront diverses activités (vocale, rythmique, sensorielle...) qu'ils cumuleront lors de la représentation finale, point d'orgue de l'année.

➤ La musique

- De 4 à 6 ans (maternelle), les enfants

découvrent l'éveil musical.

- Dès 6 ans (CP) et sans limite d'âge, la formation artistique des enfants et adultes comprend un cours d'instrument, un cours de formation musicale et un cours de pratique collective.

La formation musicale

(anciennement le solfège)

- Entrée dès le CP

Éveil Musical

- Dès la moyenne section de maternelle

Les pratiques individuelles

- **Claviers** : piano
- **Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique
- **Musiques amplifiées** : guitare électrique, guitare basse, chant
- **Percussions** : batterie, percussion
- **Vents** : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière, sax horn, flûte à bec
- **Voix** : chant lyrique

Les pratiques collectives

- Chorales, Maîtrise, Chœur adulte
- Orchestre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles
- FM et créativité
- Atelier musiques amplifiées, atelier jazz (enfants et adultes)
- Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre, Big Band

➤ La danse

De 4 à 6 ans (maternelle), les enfants découvrent l'éveil danse.

Dès 6 ans, les enfants ont deux cours par semaines obligatoires.

La danse classique et la danse contemporaine

- Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP
- Éveil : dès la moyenne section de maternelle

L'art dramatique

- Cycle 1 (enfant) : 9 – 12 ans
- Cycle 2 (adolescent) : 13 – 18 ans

➤ Les Adultes

Les pratiques collectives

- Chœur adulte
- Big Band
- Danse

Les pratiques individuelles et collectives musicales

- Formation musicale
- Instrument

➤ Validation des inscriptions au Conservatoire Hector Berlioz

24 août - 8 septembre :

de 9h à 12h et de 14h à 20h

➤ Le + du conservatoire

La mission du conservatoire Hector Berlioz est avant tout de proposer un enseignement de qualité et complet. Afin d'enrichir la culture artistique de ses élèves, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz a décidé d'introduire dans son règlement intérieur le texte suivant : *« Les élèves sont tenus d'assister deux fois dans l'année scolaire aux prestations données par des professionnels dans le cadre de la programmation culturelle de la ville des Pavillons-sous-Bois. Les professeurs du conservatoire conseillent et préparent les élèves pour ces prestations et en assurent le suivi et l'évaluation. L'accès à ces prestations est gratuit dans le cadre de la programmation de l'établissement. »*. Ainsi chaque année, le conservatoire propose une saison culturelle professionnelle où les élèves peuvent voir leur enseignant in situ lors d'un concert symphonique, un oratorio, une pièce de théâtre...

Facebook :

Saison Culturelle Hector Berlioz



Conservatoire Hector Berlioz

77-79, allée Danielle-Casanova - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 17 60 - Courriel : conservatoire@lespavillonssousbois.fr

Le Cercle des Lecteurs



➤ GAMINE Emmanuelle Rey Didier Jeunesse – 2022

Judith, 16 ans, adore la natation, ses amies, la littérature au lycée, et Marseille, sa ville. Elle a déjà eu quelques petits copains, mais rien de très sérieux. Un peu comme toutes les jeunes de son âge, elle attend l'histoire d'amour qui bouleversera son quotidien. Un soir, en boîte de nuit, elle rencontre Colin : il est beau, mystérieux, drôle, il la dévore des yeux... Tant pis, s'il a 32 ans, le double de son âge. Petit à petit, un déséquilibre s'installe dans la relation. La peur s'immisce dans leur couple et dans la vie de Judith, de plus en plus éloignée de sa famille et de ses amis qui ne comprennent pas son changement de comportement. Mais que faire quand on est sous influence ?

Une histoire d'emprise, de violences insidieuses. Ce livre, très bien écrit, ne se perd pas dans les descriptions inutiles, ce qui le rend facile à appréhender, malgré le sujet fort et poignant. On s'attache au personnage, et jamais son statut de victime ne sera remis en cause, ou minimisé. Un livre utile.

La bibliothèque



➤ LE MAGE DU KREMLIN

Giuliano da Empoli

À travers l'histoire d'un personnage romanesque, Vadim Baranov, inspiré du véritable conseiller de Poutine, Vladislav Sourkov, Giuliano da Empoli raconte l'ascension du Tsar moderne au pouvoir. L'auteur se base sur des faits réels historiques et politiques, d'où l'intérêt de cet ouvrage. Un roman au ton caustique, très révélateur, une sorte de documentaire édifiant de 1999 à quasiment nos jours où sont rapportés les attentats terroristes visant Moscou, la guerre en Tchétchénie, la catastrophe concernant le sous-marin Koursk en 2000, l'arrestation de Mikhaïl Borissovitch Khodorkovski chef d'entreprise très fortuné, les Jeux olympiques de Sotchi, l'annexion de la Crimée en 2014 et le décès de l'homme d'affaire Boris Berezovsky. Une lecture à ne pas manquer.

Rebecca Cohen Donachie



➤ À QUOI BON S'INFORMER ?

Bruno Patino

Essai La Martinière Jeunesse

Dans ce court ouvrage, le directeur d'Arte, nous livre ses réflexions sur l'information. Nous sommes aujourd'hui, à l'ère d'internet et des chaînes qui suivent l'actualité en continu, submergés de nouvelles, au point que certains, découragés, ne veulent plus s'y intéresser, c'est une solution très dangereuse pour nos sociétés.

L'auteur nous relate d'abord l'histoire de l'information, de Gutenberg et son invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours.

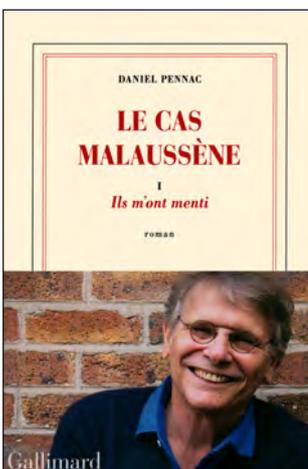
Il nous explique ensuite ce qu'est une information, c'est-à-dire un fait ou un événement qui a été passé au crible de l'intelligence, de l'esprit critique de celui qui le reçoit.

Il faut bien entendu faire un choix dans le flot des nouvelles qui nous parviennent chaque jour et le mieux, c'est de faire confiance à des médias sérieux, indépendants qui vérifient leurs sources.

Et, finalement, pourquoi s'informer ? Pour faire vivre la démocratie et la liberté d'opinion, voilà l'idée centrale de l'auteur.

Ce petit ouvrage est très actuel et fort nécessaire pour tous mais, plus encore pour les jeunes, farouches adeptes, trop souvent, des réseaux sociaux où circulent des opinions, des prises de position mais trop rarement une information fiable et vérifiée.

Brigitte Slonski



➤ LE CAS MALAUSSÈNE VOLUME 1 - ILS M'ONT MENTI VOLUME 2 - TERMINUS MALAUSSÈNE

Daniel Pennac
Gallimard - 2023

Daniel Pennac a connu le succès avec les 6 premiers volumes des aventures de Benjamin Malaussène, perpétuel bouc émissaire, parus entre 1985 et 1997. Le diptyque *Le Cas Malaussène* clôturera la saga. C'est toujours un vrai bonheur de retrouver cette galerie de personnages et leurs aventures rocambolesques. Un savant mélange de familiarité, d'humour et de rebondissements. Le temps passe, même chez les Malaussène : Benjamin vieillit au côté de Julie, les enfants nés tout au long de la série ont grandi et prennent leur envol. Cet été là, ils sont aux quatre coins du monde, chacun engagé dans une ONG. Benjamin se sent un peu seul face au Vercors, même s'il est bien occupé par sa dernière mission : mettre à l'abri un auteur pour qu'il termine son dernier roman. Tout semble calme mais la situation va rapidement dégénérer pour notre plus grand plaisir !

La bibliothèque

Bibliothèque municipale

> Les vacances de printemps à la bibliothèque

La bibliothèque vous accueille aussi pendant les vacances et propose une série d'animations à destination des familles. Participez à des séances de découverte de jeux de société avec Sonia de la librairie Folies d'encre des Pavillons-sous-Bois. Sont également au programme deux ateliers créatifs co-animés par Monique et les bibliothécaires. Retrouvez les séances et les dates dans l'agenda des animations.

AGENDA DES ANIMATIONS



> Ateliers jeux

Mardi 25 avril à 15 h • A partir de 5 ans
Vendredi 28 avril à 15 h • A partir de 8 ans
Mardi 2 mai à 15 h • A partir de 5 ans
Vendredi 5 mai à 15 h • A partir de 8 ans
 Ateliers pour enfants, accompagné d'un parent



> Ateliers créatifs

Mercredi 26 avril à 15h
Mercredi 3 mai à 15h
À partir de 8 ans

> Les racomptines

Samedi 13 mai à 10h

Samedi 3 juin à 10h

Pour les tout-petits et leurs parents, un moment de complicité à la découverte des rythmes, des sons, des histoires et des chansons.

Dès la naissance

> Contes à la carte

Samedi 13 mai à 16h

Il était une fois un conteur à la bibliothèque... Thomas Josse partage avec vous ses plus beaux contes fantastiques et merveilleux.

Pour toute la famille, à partir de 5 ans.

> L'heure des histoires

Samedi 17 juin à 10h

Les bibliothécaires partagent avec vous leurs histoires préférées !

Pour les enfants de 3 à 6 ans, accompagnés d'un parent.



> Café lecture

Samedi 3 juin à 15h

Vous lisez un peu ? Beaucoup ? Passionnément ? Venez partager vos lectures coups de cœur, découvrir de nouveaux livres et échanger autour d'un thé ou d'un café.

> Conférence d'histoire de l'art par Sylvie Testamarck

Samedi 24 juin à 15h : Edgar Degas (1834-1917)

Peintre à la composition novatrice, Degas est un des grands pionniers de la modernité.

Animations gratuites. Le nombre de places étant limité, pensez à réserver auprès des bibliothécaires.

Retrouvez plus d'informations sur ces événements sur le site internet de la bibliothèque : <https://lespavillonssousbois.bibenligne.fr>



LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES
 À EMPRUNTER OU À RÉSERVER À LA BIBLIOTHÈQUE !



Voyages vikings, découvre l'histoire des Vikings

Milan, 2021

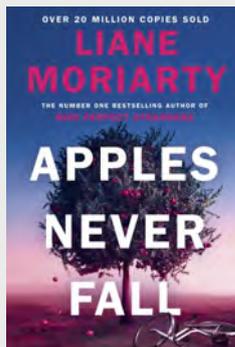
Jack Tite remonte le temps pour tout savoir sur la vie de ces nomades : leurs voyages, leurs maisons, leurs bateaux, leur culture... Il y a tant de choses à

apprendre sur ces explorateurs mythiques !

À partir de 10 ans

Parmi les dernières nouveautés, retrouvez des romans en anglais, allemand, arabe ou encore roumain.

À lire en français ou en anglais !



Set et match ! / Apples Never Fall

Albin Michel, 2022 / Penguin Books Ltd, 2021

Liane Moriarty

Joy Delaney et son mari, Stan, ont tout du couple modèle. Heureux en mariage depuis cinquante ans, ils ont quatre merveilleux grands enfants. Ainsi, lorsque Joy disparaît, il est naturel que les rumeurs se répandent... Que cachent-ils tous ?

Liane Moriarty réussit un savant dosage d'humour et de suspense dans ce thriller familial haletant.

À lire en français ou en espagnol !



L'Espionne de Tanger / El tiempo entre costuras

Points, 2022

María Dueñas

Sira, jeune espagnole passionnée, crée à Tétouan, au Maroc un atelier de couture qui fait le bonheur des riches expatriées. Talentueuse, elle devient vite leur confidente. Quand la guerre éclate, la maîtresse de l'ambassadeur d'Angleterre lui fait une proposition : être un agent des

forces alliées. Témoins des alliances entre nazis et franquistes, les robes de Sira changeront-elles le sort de l'Europe ?



Bibliothèque

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 18h.

8, allée Robillard - Tél. : 01 48 47 95 54

lespavillonssousbois.bibenligne.fr



➤ Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture

Des loisirs pour tous !



Inscriptions : Les baignoires de l'Ourcq



L'APJC lance les inscriptions pour un événement incontournable et inter-générationnel qui aura lieu le dimanche 2 juillet. Soyez prêts à participer à la course la plus attendue

des Pavillons-sous-Bois en réservant dès maintenant votre baignoire, que vous pourrez personnaliser pour l'occasion. Venez vivre des moments de folie en famille ou entre amis, et mettez vos compétences à l'épreuve pour remporter la victoire !

CONCERT AU BAR'OUF - LEMON PUNCH

Samedi 3 juin 2023 à 20h30

«Lemon Punch c'est l'impact, l'énergie du rock mais le tout relevé avec une touche d'acidité»

Lemon punch est un jeune groupe aux influences Blues-Rock composé de quatre protagonistes.

Entrée libre et bar sur place

LES PIEDS DANS LE PLAT

Samedi 17 juin 2023 à 12h



Parler de tout, de rien, de politique... autour d'un plat convivial.

Tarif : 5 € le plat. Informations et inscription à l'accueil de l'APJC.

STAGE SELF-DÉFENSE

En partenariat avec l'association SEP JUDO

Samedi 3 juin 2023 de 10h à 12h

Le Self-Défense est une pratique ouverte à tous les publics, débutant à expert en arts martiaux. Le concept est d'apprendre à se défendre avec des techniques simples et efficaces.

Tarif : adhésion à l'association de 15 €

LOTO

Samedi 22 avril 2023 à 15h

Des cartons, des jetons... et de la bonne humeur ! Venez tenter votre chance et remportez de nombreux lots. Pour un moment ludique et convivial entre amateurs de jeux de hasard.

Tarif 1 carton : 2 € / 6 cartons : 10 € / Bar et petite restauration sur place.



L'APJC FAIT SON SHOW À L'ESPACE DES ARTS

Samedi 10 juin 2023 à 17h

Nous sommes fiers de vous présenter un spectacle de fin d'année unique sur le thème des discriminations, en collaboration avec tous nos partenaires associatifs, nos clubs et ateliers. Ensemble, nous avons travaillé pour vous offrir un spectacle mémorable qui va vous émouvoir et vous fera réfléchir. Venez nombreux pour célébrer la diversité et lutter contre toute forme de discrimination.

Tarif : 2 €

MOS EISLEY' CANTINA

Samedi 4 mai 2023 à 20h

À l'occasion de la journée *Star Wars*, tous les fans se retrouveront sur Tatooine le temps d'une soirée, en costumes pour les plus téméraires, et dégusteront des spécialités galactiques.

Tarif tout public : 15 € / adhérent : 12 €

ÇA ME DIT DU JEU

Samedi 6 mai 2023 à 14h30

Après-midi animée par le club du *Nain Porte Quoi* pour découvrir, seul, en famille ou entre amis, de nouveaux jeux dans une ambiance ludique et sympathique !

Tarif tout public : 2 € / adhérent : 1 €

Les enfants (à partir de 7 ans) doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

LES TROIS COUPS

Samedi 3 juin 2023 à 15h

Les adhérents de l'atelier théâtre adultes ont travaillé ensemble pour créer une pièce de théâtre originale. Ils sont fiers de présenter leur création et vous invitent à assister à leur représentation. Venez découvrir leur univers, laissez-vous surprendre par leur talent et leur créativité. Nous sommes convaincus que vous passerez un excellent moment en leur compagnie !

Tarif tout public : 7 € / adhérent : 5 €

NOUVELLES ACTIVITÉS

Vous souhaitez mettre en place une nouvelle activité à l'APJC, n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions (dances, langues vivantes, arts de rue...) et laissez libre cours à votre imagination !

Vous possédez un talent (cuisine, échecs, bricolage...) et souhaitez le mettre à profit bénévolement, nous vous accompagnerons dans la création de cet espace d'activité !



Pour toute information, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

APJC : 01 48 02 07 79

23, allée Etienne Dolet

93320 Les Pavillons-sous-Bois

www.apjc.org - infos@apjc.org



RETROUVEZ NOTRE BILLETTERIE EN LIGNE



➤ La ville et son histoire

Il était une fois... les églises

En 1905, lorsque la commune est créée, aucun lieu de culte n'est présent sur le territoire des Pavillons-sous-Bois. À cette époque, la population est plutôt d'origine ouvrière et populaire et sort d'une période de luttes sociales et politiques qui s'est terminée par la Commune. Dans cette ambiance fortement anticléricale, les tout jeunes Pavillonnais s'en tiennent à la séparation de l'Église et de l'État. Les catholiques doivent se rendre dans les communes voisines, au Raincy ou à Bondy, pour assister aux offices. Le curé de l'église Saint-Pierre de Bondy sollicite l'Archevêque pour être accompagné dans sa mission d'installer une église dans la nouvelle commune.

➤ L'église Notre Dame de Lourdes

En 1908, l'évêché confie à l'abbé Alfonsi, vicaire de Notre-Dame de Plaisance à Paris, de reconnaître les lieux et d'acquérir une parcelle entre la route nationale, l'allée Émile Zola, le chemin des Clairières (maintenant allée du Chevalier de la Barre), et l'allée de la Garenne (actuellement allée Édouard Vaillant) pour y construire une église. En attendant la construction de l'édifice, l'abbé Alfonsi s'installe dans un pavillon situé avenue des Pavillons et y célèbre la messe. Mais rapidement, sa salle à manger devient trop petite pour accueillir tous les fidèles, et il décide de faire construire, chemin des Clairières, une chapelle en carreaux de plâtre, au sol carrelé, sous une charpente en bois.

La première pierre de l'église est posée le 6 mars 1910, dans une atmosphère difficile, entre anticléricaux et fervents catholiques. Au vu de la configuration du sol, très marécageux, le bâtiment est construit sur des pilotis en chêne, et orienté vers le Sud (au lieu de l'Est). Mais beaucoup d'opposants et de détracteurs font entendre leurs voix, et au printemps 1911, le chantier est arrêté à cause de grèves des maçons et des terrassiers.

Finalement l'archevêque de Paris, Monseigneur Amette, inaugure l'église Notre-Dame-de-Lourdes le 17 septembre 1911, et nomme le curé Alfonsi prêtre de cette paroisse.

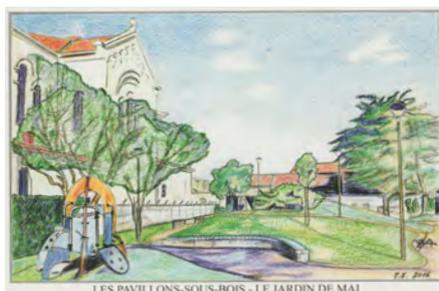
Dans les années 1970, des vitraux sont réalisés par un jeune artiste pavillonnais. La « cour du patro » qui accueille les jeunes, est vendue à la municipalité en



LES PAVILLONS-SOUS-BOIS • Église Saint-Augustin



PAVILLON-SOUS-BOIS — L'Église et la Tour de l'Église



LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - LE JARDIN DE MAI

1977. Les jardiniers de la ville aménagent le terrain pour accueillir un espace vert qui sera inauguré en 1981 en même temps que la salle Jean Moulin. Cet espace est baptisé « Jardin du May » pour poursuivre la tradition de la plantation d'un arbre de « la Liberté ». En l'honneur du roy, un chêne était prélevé dans la forêt de Bondy pour être planté dans la cour du palais de justice de Paris (qui porte toujours le nom de cour de Mai). Notre-Dame de Lourdes abrite des reliques des parents de Sainte Thérèse de Lisieux, et une relique de Saint-Louis. Le 17 mars 2019, un nouvel orgue est installé et inauguré.

➤ L'église Saint Augustin des Coquetiers

Entre les deux guerres la population des Pavillons-sous-Bois ne cesse de croître, l'église Notre-Dame est trop petite et il est nécessaire de créer un deuxième lieu de culte. L'église « Saint Augustin des Coquetiers » rue Auguste Blanqui, est



L'église Notre-Dame-de-Lourdes sur la N°1 aux Pavillons-sous-Bois (Photo prise à la fin du 19^e siècle)



Première chapelle, allée des Friche (actuellement Chevalier-de-La-Barre)

érigée en 1932, sur un terrain à la limite sud de la commune, grâce à l'association *Les chantiers du Cardinal*. Œuvre de l'architecte Renaudin, elle est construite en béton armé et composée de volumes géométriques.

Dans les années 1950, les dons collectés (notamment de la famille Bachelet) permettent de construire un clocher et depuis 1963-1965 de grandes verrières inondent l'édifice de lumière.

La Chapelle des Coquetiers a été construite pour accueillir les paroissiens du quartier avant l'édification de l'église de Saint-Augustin. Elle abrite actuellement les archives du diocèse de la Seine-Saint-Denis.

D.P.

> Troubles et Nous

> Un mois de juin consacré à la sensibilisation du trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité.

L'association Pavillonnaise Troubles et Nous œuvre tout au long de l'année auprès des structures éducatives, sociales et culturelles pour faire connaître et promouvoir la singularité des jeunes et permettre de mieux comprendre les troubles de l'apprentissage. Sa mission a pour but d'apporter un soutien psychologique et pédagogique aux élèves en difficultés (phobie, décrochage, échec scolaire...).

Pour mener à bien ses actions de sensibilisation et faire connaître les troubles du déficit de l'attention à un large public, l'association a mis en place des actions qui se dérouleront au mois de juin sur le territoire de la ville.

Programme des actions de sensibilisation

- Formation auprès des animateurs périscolaires
- Sensibilisation auprès des enseignants du collège Eric Tabarly.
- Projection d'un film au cinéma de l'Espace des Arts aux élèves du collège Eric Tabarly sur le thème du Handicap. Cette projection sera suivie d'un débat autour de la définition de l'inclusion.
- Sensibilisation des adhérents de l'APJC au cours d'un café de parents
- Intervention à la bibliothèque municipale avec un travail autour de lectures sur le thème de la gestion émotionnelle.
- Du 3 au 10 juin, la librairie Folies d'encre consacrera sa vitrine à la mise en avant d'ouvrages sur ce thème.



Journée des troubles neurodéveloppementaux

DIAGNOSTIC
HYGIENE DE VIE
ACCOMPAGNEMENT



ÉDUCATION
REPERAGE

DYS
TDAH ET HPI

Samedi 10 juin 2023

**Péniche Le Chat qui Pêche
3, allée de Berlin**

**Les Pavillons-sous-Bois
conférence/débat/forum/association**

Entrée à **10 €** Gratuit pour les adhérents

En partenariat avec





Une journée conférence ouverte au public à la Péniche le Chat qui Pêche le samedi 10 juin

en présence de professionnels des sphères médicales, éducatives ou encore familiales.

> Intervenants dans la prise en charge du TDAH Médical :

- Slimani Lysa, médecin généraliste, formée aux troubles du sommeil de l'enfant
- Bertaux Claire, diététicienne-nutritionniste
- Aydin Jean Marc, médecin urgentiste « Le rôle du méthylphénidate »
- Éric Konofal, neuropédiatre chercheur en troubles du sommeil « Histoire du TDAH et évolution de sa prise en charge »

> Paramédical-psychologique :

- Kalboussi Sabrine, neuropsychologue spécialiste des habiletés sociales
- Castor Naomie, psychologue spécialisée en neuropsychologie
- Dupont Lebrét Julie, psychothérapeute « Thérapie cognitive et comportementale »
- Lancelot Clémence, orthoptiste « Le rôle de la rééducation dans les troubles neurovisuels »
- Lonka Emilie, psychopédagogue « Stratégie apprentissage »

> Soin, bien être :

- Perbal Virginie, sophrologue

> Éducatif :

- Mfarredj Éric, chef d'établissement



Courriel
contact.ten93320@gmail.com
Tél. : 07 71 81 44 07- A. Mezzi



➤ Souvenir du Général de Gaulle

Le samedi 24 juin 2023, l'association du Souvenir du Général de Gaulle 93 organise une **visite guidée à Verdun** en car et propose un circuit guidé de 4 heures 1/2 du Champ de bataille de Verdun, du Fort de Douaumont, de l'Ossuaire de Douaumont et du Musée Mémorial.

Départ au niveau du parking du Centre Commercial de Rosny 2. Rendez-vous à 8 heures le 24 juin et retour à 20 heures.

Tarif : Adhérent : 70 €; Non adhérent : 80 €; Moins de 26 ans : 40 €; Moins de 17 ans : 20 €

Acompte pour réservation : 30 € à adresser avant le 25 avril à **Laetitia Goasdoué** (Trésorière)

12, rue des Trois Frères - 93250 Villemomble

Tél. : 06 65 59 04 21

goasdouelaetitia@gmail.com



Jean-Marie Mangeot – © Mémorial de Verdun

➤ Club Yvonne de Gaulle

Le Club Yvonne de Gaulle est un Club de loisirs qui accueille les personnes ayant du temps libre dès 50 ans, tous les jours du lundi au vendredi de 14h à 18h.

➤ Activités et cours

Atelier perles *- atelier mémoire *- balade pédestre - balade à vélo et vtt *- belote *- bibliothèque *- billard *- bowling - ciné-club *- dessin, peinture *- esthétique - flipper *- gouter au club - gymnastique - internet et cours *- marche - qi gong - rami *- soirées à thème - sophrologie - sorties culturelles

- spectacles - tarot *- tennis de table *- terrain de boules *- voyages - yoga...

* activités gratuites

➤ Le voyage 2023 se déroulera à Rhodes, fin septembre.



Club Yvonne de Gaulle

39, allée J.B. Clément

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 25 02 - Courriel : cydg@orange.fr



➤ Accompagnement scolaire des Pavillons-sous-Bois

Après une période où les sorties étaient limitées en raison de la pandémie de COVID, les enfants de l'ASP, accompagnés de leurs parents, ont participé avec joie à la découverte de nouveaux lieux à l'occasion des sorties.

L'ASP attache une grande importance à la découverte, qui constitue un objectif complémentaire à l'aide aux devoirs. La culture générale est un atout essentiel dans l'apprentissage des matières étudiées à l'école et aussi une nécessité dans la formation de la personnalité de l'enfant. L'Espace des Arts accueille très régulièrement les enfants de l'ASP pour une séance de cinéma ou pour découvrir des expositions. Récemment, une visite de l'exposition du peintre Régis Brousset a été organisée avec des activités. La présence de l'artiste a ravi tout le groupe de l'ASP.

Les projets de sorties pour les vacances de printemps sont multiples et l'ASP souhaite faire participer les bénévoles où trois générations se côtoient.



Si vous avez un peu de temps, et que vous aimez aider les enfants n'hésitez pas à contacter l'association au **06 51 08 99 14**.

➤ Tournoi de Mölkky

Pour sa quatrième édition, l'association de Mölkky des Pavillons-sous-Bois *Les Quilleurs d'élite* organise un tournoi annuel en doublette (1 inscription = 1 équipe de 2 personnes).

Le tournoi se déroulera le **samedi 6 mai 2023**, dès 9h (début émargement sur place, à 8h30), au stade Léo Lagrange des Pavillons-sous-Bois, pour une journée Mölkky où challenges et ambiance seront au rendez-vous.

Cette manifestation est ouverte à tous, quel que soit votre niveau ! Aucune limite d'âge n'est requise. Parents, grands-parents, enfants, amis : c'est l'occasion de partager un moment ludique et convivial ! Venez à la rencontre de joueurs novices ou plus expérimentés !

Le montant de l'inscription pour le tournoi est de 5 € par personne soit 10 € par équipe.

Des lots seront remis aux finalistes et aux vainqueurs de la compétition ! Le club proposera sur place une vente de boissons et gâteaux tout au long de la journée. Pour vous restaurer, l'association a prévu une formule avec un sandwich (poulet ou végétarien) et une crêpe au prix de 5 €.

Les inscriptions et réservations sont ouvertes via HelloAsso en scannant le QR code.

Pour toute question ou information, contact par mail à l'adresse suivante : lesquilleursdelite@hotmail.fr

Retrouvez l'association sur les réseaux sociaux et sur les comptes Facebook et Instagram « Les quilleurs d'élite ».

Si vous voulez d'ores et déjà tester une partie de Mölkky, le club assure des séances d'entraînement pour ses adhérents tous les samedis matin en période hivernale au gymnase Jean Macé et d'avril à octobre au stade Léo Lagrange.





DIMANCHE 14 MAI
DE 10H À 18H

9^e marché aux fleurs

Nombreux stands :
fleuristes, pépiniéristes, artisans.

Animations pour les enfants
Balades à poney gratuites

Place Charles de Gaulle - Parvis de l'Hôtel de ville
Les Pavillons-sous-Bois

➤ Tout, le contraire de tout et n'importe quoi...

Après bientôt 28 années de raclées électorales lors de chaque élection municipale, la gauche a enfin trouvé une explication : nous avons rarement augmenté les impôts locaux, nous avons réduit considérablement la dette de la ville et pourtant, Pavillons-sous-Bois s'est développée. Les électeurs nous en auraient été reconnaissants. Cela les choque ! Il est vrai que pour ceux qui, en six ans, avaient augmenté les impôts de 40 % et la dette de 310 %, c'est impossible à comprendre car ils ne savent pas faire. Avec eux, la recette a toujours été la même : assommer les contribuables d'impôts et ruiner les collectivités sous la dette... La Ville de

Paris en est le plus bel exemple. Sa dette est passée de 1 à 10 milliards en 20 ans et la taxe foncière augmentera de 52 % en 2023. Alors, heureux les Parisiens ?

Aujourd'hui, face à une crise sans précédent et alors que la facture de gaz et d'électricité de la commune augmente de 2 millions d'euros, que le coût des denrées alimentaires pour nos écoles explose, comme tout le reste, pour un coût total de 3 millions d'euros, ils nous reprochent de différer des investissements et de rechercher des économies. Faudrait-il selon eux augmenter la taxe foncière de 20 % pour compenser cette perte ? Si c'est cela qu'ils veulent alors qu'ils le disent...

Eh bien non, au contraire, ils nous reprochent maintenant d'avoir augmenté de 5 % les tarifs municipaux alors que l'inflation est bien supérieure, Tout, le contraire de tout et n'importe quoi... ■

Les élus de la Majorité municipale

➤ Pas d'avenir sans investissements

Immobilisme, manque de vision et d'anticipation. Des projets, des travaux, de l'entretien courant indispensables sont différés, annulés. On reporte à demain ou après-demain ce qui aurait dû être fait hier ou avant-hier et qui sera d'un coût bien supérieur.

La ville de 2023 est différente de celle de 1995. Elle compte 8000 habitants de plus et des besoins nouveaux : construction d'écoles, équipement numérique des écoles et des services municipaux, crèches, vidéo protection, jardins publics, rénovation énergétique, accompagnement des personnes dépendantes... Faire croire qu'on peut y répondre sans augmenter régulièrement les recettes fiscales ou

emprunter raisonnablement, pour avoir des marges de manœuvre, c'est de la démagogie pour gagner les élections ! Les retards, visibles, s'accumulent dans l'entretien et la sécurité des bâtiments municipaux et dans la réduction de leur consommation énergétique.

Après 27 ans de mandat, il n'est pas glorieux pour la majorité d'ajourner des investissements, comme la construction d'un centre de loisirs (pourtant nécessaire, à l'emplacement contestable), d'avoir évité, faute d'entretien des locaux, la fermeture du groupe scolaire Monceau /Fontenoy, à la suite de l'avis défavorable de la commission de sécurité, de n'avoir aucune solution pour la réouverture de la salle des fêtes Mozart

dont le plafond s'est effondré, de fermer les locaux dégradés de la Croix-Rouge.

Il n'est pas glorieux d'augmenter de 5 % les tarifs de tous les services municipaux, pour les personnes âgées et pour les familles, en période d'hyper-inflation et d'explosion des dépenses énergétiques.

Nous refusons de réduire le service public déjà mis à mal par un nombre très important de postes non pourvus dans tous les services municipaux. ■

DENY, S. CALISIR, J-F CHLEQ

Liste citoyenne, solidaire et écologiste

f Pavillons-sous-Bois, la voix de l'Opposition

➤ Les limites d'une politique budgétaire ?

Le dernier conseil municipal a porté sur les orientations budgétaires. La situation présentée par le maire à cette occasion peut sembler problématique : les recettes ne seraient pas celles escomptées et les dépenses, notamment énergétiques risquent de connaître une hausse importante. Ces prévisions pessimistes peuvent être corrigées par différents éléments : les mesures prises par le gouvernement destinées à pallier les augmentations énergétiques comme le filet de sécurité inflation ou le dispositif amortisseur d'électricité devraient permettre de compenser en partie l'augmentation des dépenses

d'énergie. De même, la revalorisation des valeurs locatives prévue par la loi de finances 2023 permettra de dégager des recettes supplémentaires non négligeables pour la ville. Sans vouloir revenir en détail sur la gestion de ces dernières années, on peut s'interroger sur la pertinence d'une politique budgétaire qui s'est refusée pendant des années à augmenter les impôts ou à emprunter pour effectuer les investissements nécessaires à une collectivité territoriale en pleine évolution. Il n'est évidemment pas envisageable pour le moment d'augmenter le taux de la taxe foncière compte tenu du contexte économique actuel

En revanche, il serait sans aucun doute pertinent d'augmenter l'emprunt dans des limites raisonnables afin de privilégier des investissements générant à terme des économies de fonctionnement comme la rénovation thermique des bâtiments municipaux par exemple.

Le maire va être amené à faire des choix parmi des investissements déjà peu nombreux. Espérons qu'ils seront les moins impactants possibles pour les Pavillonnais et leur cadre de vie. ■

Jenny Lebard

➤ Invasion de perruches : quelles conséquences ?

Depuis quelques mois, certains Pavillonnais nous signalent une recrudescence des perruches dites à collier et émettent des inquiétudes sur les conséquences de ce phénomène.

Originaires d'Asie et d'Afrique, ces oiseaux ont été relâchés par accident dans les années 70, et depuis, leur nombre ne cesse de croître. Très présente dans les villes, cette espèce a besoin de l'activité humaine pour se nourrir.

Aujourd'hui, si cette perruche est une «**espèce invasive**», elle n'est pas classée comme nuisible et aucun projet concret n'est mis en place pour en limiter le nombre à l'échelle nationale. Selon le Ministère de la Transition écologique et solidaire : « à ce jour, aucune disparition d'espèce liée à la présence d'espèces exotiques envahissantes n'a été constatée en Europe et la plupart des écosystèmes ont de grandes capacités d'accueil et de résilience ».

Les autres espèces s'adaptent à leur présence même si celle-ci est quelque peu encombrante.

Important : pour lutter contre les idées fausses, les perruches ne tuent pas les passereaux (moineaux, étourneaux, mésanges...), ni ne les font fuir.



La ville recrute

➤ Direction Enfance, Jeunesse, Sports

- Directeur Education Jeunesse et Sport
- Animateur centre de loisirs et pause méridienne
- Educateur(rice) de Jeunes Enfants
- Auxiliaires de Puériculture
- Médecin de crèche (10h/mois)
- Atsem (17h30/mois)

➤ Direction des Finances

- Directeur Adjoint des Finances

➤ Restaurants Communaux

- Agent de cuisine
- Responsable de Cuisine
- Responsable de Cuisine Adjoint

➤ Pôle santé / social

- Travailleur Social / Evalueur APA - Pôle Action sociale
- Dentistes - Centre municipal de santé
- Orthodontistes - Centre municipal de santé
- Endocrinologue - Centre municipal de santé
- Médecin généraliste - Centre municipal de santé
- IDEC - SSIAD
- Directeur de la Santé/Médecin Coordinateur

➤ Police municipale

- Agent Point école (temps non complet)
- ASVP
- Policier Municipal

➤ Direction des Services Techniques

- Agent des Espaces Verts
- Agent Propreté
- Technicien Voirie, Assainissement et Eclairage Public
- Chauffeur de car
- Ingénieur Bâtiment

➤ Direction des Ressources Humaines

- Gestionnaire Carrières et Paie

➤ Direction de la Communication

- Chargé de l'événementiel

➤ Direction des Systèmes d'Information

- Technicien Réseau et Système

Retrouvez l'intégralité des offres d'emploi sur le site internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr et postulez en ligne



➤ Urgences médicales

➤ **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**

➤ **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24 H SUR 24**

- Hôpital J. Verdier - avenue du 14 juillet - Bondy - 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous.
De 9h à 21h, 7J/7 - 135, avenue Vauban - Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- Hôpital Privé de l'Est Parisien - 11, boulevard de la République - Aulnay-sous-Bois.
Le service des Urgences est ouvert 24 h/24 - 7J/7 et joignable au **01 48 19 33 34**

➤ **URGENCES MÉDICALES DE NUIT : le 15**

➤ **SOS MÉDECINS NORD SEINE ET MARNE** : un cabinet de garde a ouvert au 18, rue Gustave Nast à Chelles. Ce cabinet est ouvert à tous. L'accès y est régulé par le standard de SOS Médecins, il faut donc s'inscrire par téléphone préalablement au **0825 56 77 00**. Les rendez-vous sont donnés au jour le jour (jamais pour le lendemain). www.sosmedecins77nord.com



➤ Permanence des chirurgiens-dentistes

- **Hôpital Jean Verdier** : dimanches et jours fériés de 9h à 17h.
Garde libérale dans le service stomatologie.
Les patients doivent appeler avant de se déplacer. **Tél. : 01 48 02 66 66**
- **SOS dentaire** : tous les soirs, rendez-vous de 20h à minuit. Prendre contact par téléphone à partir de 18h au 01 43 37 51 00. Le week-end sur rendez-vous.
Adresse : 87, boulevard du Port Royal - Paris.
- **Hôpital de la Pitié Salpêtrière** : tous les soirs de 18h30 à 8h30.
Numéro de téléphone direct pour les urgences : **01 42 17 72 47**
Adresse : 47, boulevard de l'Hôpital - Paris



➤ Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les pharmacies de garde les dimanches, les jours fériés et la nuit. **MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr)** est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

Pharmacies : gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

PHARMACIE DE L'EUROPE

01 48 47 42 97

112, avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Ouvert 7 J/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés

PHARMACIE CHANZY

01 48 48 10 64

1, avenue Chanzy 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Un dimanche sur 2



➤ État-civil

La publication des actes d'état-civil, est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la ville.

MARIAGES

- M Johan Cyril SARBIA et Mme Julia GUILLEN le 10 septembre 2022
- M Abdelaziz BALTI et Mme Sarai DE AZEVEDO FLAUZINO le 9 décembre 2022
- M Mehdi TAGAIZINE et Mme Anne RATSIMBAZAFY le 14 janvier 2023
- M Jonathan SAUMIER et Mme Fabienne MOLIERE le 11 février 2023
- M Kandé MAGASSA et Mme Nadia REDISSI
- M Florent VIGNE et Mme Aurélie MILLET le 18 mars 2023
- M Lokmen MSILINI et Mme Laetitia ANTONIETTI le 25 mars 2023

NAISSANCES

- Victoria, Rose AYDIN née le 19 octobre 2022
- Mahdi KARAMOKO né le 16 décembre 2022
- Kenann Famien KOUAME né le 17 janvier 2023
- Léon, Jean, Paul, Patrick HOBLINGRE né le 11 février 2023

Permanences du conciliateur de justice

La ville propose des permanences gratuites.

Le rôle du conciliateur est de trouver des solutions à l'amiable lors d'un différend entre plusieurs parties.

Le conciliateur reçoit les Pavillonnais sur rendez-vous le premier et le troisième mardi du mois de 14h à 17h.

Prise de rendez-vous par téléphone au 01 48 02 75 05



Téléphones utiles

➤ **COMMISSARIAT DE BONDY** : Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**

➤ **POLICE MUNICIPALE**

Maison des services Publics allée de Berlin Tél. : **01 48 02 75 37**

➤ **Permanence technique de la ville** : **01 48 48 20 94**



POLICE : 17
POMPIERS : 18
SAMU : 15

BROCANTE DE LA BASOCHE

DIMANCHE 18 JUIN 2023

Inscription avant le 7 juin 2023

sur le site internet de la ville :
www.les-pavillons-sous-bois.fr
ou sur le site internet d'EGS :
www.egs-sa.com

Tarif : 20€ les deux mètres



Brocante organisée par EGS



Arthurimmo
.com LE RESEAU NATIONAL
IMMOBILIER 100% EXPERT

PRÉSENTS DEPUIS 1998, NOTRE RESEAU
100% **EXPERT** EST CONSTITUÉ D'UNE ÉQUIPE
SUIVANT UNE **FORMATION CONTINUE**.

SPÉCIALISTES EN SUCCESSIONS ET
CONSEILS, **NOUS VOUS OFFRONS**
L'ESTIMATION DE VOTRE BIEN.

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER !



AGENCE DE LA LIBÉRATION

1 boulevard Robert Schuman

LIVRY-GARGAN

01 43 84 39 70



AGENCE DE LA GARE

1 place Oissery Forfry

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

01 48 48 30 30



RETROUVEZ-NOUS SUR
NOTRE **SITE INTERNET**



**NOS CLIENTS NOUS
RECOMMANDENT !**